

N° 127 - 30 Avril 1933.

1 fr.

Tous les Dimanches.

POLICE MAGAZINE



POLICE-MAGAZINE AU BAGNE DE RÉ

Lire (pages 8 et 9) le sensationnel reportage de notre envoyé spécial, PIERRE DESCLAUX, à l'île de Ré. Interview pathétique d'un forçat en rupture de ban dont *Police-Magazine* va publier les mémoires. *Ci-dessus* : l'entrée du bagne. (H. M.)

A HUIS CLOS

- Causes Salées -

Un mari trop complaisant

— Dis, mon petit mari chéri, tu ne sais pas ce que tu devrais faire ?

— T'emmener aux courses avec moi ?

— Non, me laisser aller voir mon amant.

Hein ? Quoi ? cela vous choque ? et vous supposez que le « petit mari chéri » va se mettre en colère ? Erreur. Il paraît trouver la chose fort naturelle, et la permission sollicitée avec tant de désinvolture, il l'accorde avec empressement.

D'autant plus volontiers, même, je vous le dis en confiance, qu'il n'a nullement l'intention d'aller aux courses, mais qu'il profitera de l'aubaine pour courir chez sa maîtresse.

Ce n'est pas souvent qu'on voit un ménage aussi moderne ; mais l'espèce n'est pas nouvelle. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, les ménages de cette sorte n'étaient pas très rares, et le monde n'en allait guère plus mal. Donc, ne nous en offusquons pas trop.

Laissons ce souci, qu'on serait tenté de dire professionnel, aux juges de la VII^e chambre du tribunal de la Seine, qui ont eu à en connaître dans les derniers mois de 1932, car ce que je vous raconte est véridique et vécu.

Les héros en sont Ginette et Gustave Dablain.

Au fait, savez-vous ce que veut dire Ginette ? Non. C'est tout simplement l'abréviation de Geneviève, et Geneviève signifie : la pâle, la blême, celle qui n'a pas de couleurs.

Ginette a vingt-quatre ans. Son mari, Gustave, en compte jusqu'à trente-deux. Au fond, des gosses. Ils se sont épousés il y a déjà trois ans, et la satiété est venue bien vite.

Ils s'étaient connus aux grands magasins des Galeries Mondiales, avenue de l'Opéra. S'aimaient-ils ? Bien sûr. Mais le sentiment était sans profondeur, sans racines, sans solidité.

De son côté à lui surtout, qui aimait le changement, ce dont je ne le blâme point, car, par sa nature, l'homme est essentiellement polygame. En l'asservissant à la fidélité, la femme et le code ont mal agi et en ont abusé. N'insistons pas ; constatons et passons.

Elle, ou aveugle, ou indifférente, ou jemenfichiste, s'accommodait d'une situation qui ne la gênait nullement.

Mais voici qu'un ami du mari arrive dans le ménage, puis s'avise de désirer la femme.

Sans doute allez-vous me trouver dévergondé, immoral et amoral ; tant pis, je ne me révolte pas. Je ne condamne même nullement Ginette, qui, comme cela était couru d'avance, tomba gentiment dans les bras du séducteur.

Gustave s'en émut beaucoup plus que moi et, ce qui est très vilain, s'arrangea pour surprendre les deux amants en flagrant délit.

Ce qu'il leur raconta, vous le devinez ; ce qu'ils répondaient sans le moindre embarras ?

— Mon bel ami, on connaît tes fredaines ; tu as perdu le droit de donner des leçons et d'exiger le devoir de fidélité. De quoi te plains-tu ? On fait comme toi, on te rend la pareille.

En pareil cas, la règle du jeu était de nier ; il mentit comme un beau diable. Mais on lui administra des preuves, des précisions et des faits qui lui fermèrent le bec, autant dire hermétiquement.

Il touchait du dos, il mit les pouces et s'avoua vaincu.

— Mes enfants, fit-il, ne nous brouillons pas pour si peu de chose. En guise de réconciliation, je paye une tournée.

Les consommations ont du bon.

Si la vérité loge au fond d'un puits, quand le verre est vide, surtout si on en a vidé beaucoup, on y trouve fréquemment des combinaisons qui arrondissent les angles d'une vie par trop raboteuse.

Nos gens se sentaient le besoin de rafraîchir leurs idées ; ils burent beaucoup et, finalement, il émergea une proposition qui fut adoptée à l'unanimité. D'ailleurs, elle était de Bernard.

Bernard ? Bernard ? c'était l'ami commun, le troisième larron.

Au fait, je vous ai donné l'étymologie de Ginette-Geneviève, pourquoi ne pas y aller de celle de notre héros ?

Bernard signifie tout bêtement : fort ou brave comme un ours. Et je vous prie de croire que ce n'est pas un petit compliment. Demandez-le plutôt aux habitants de cette jolie ville de Berne dont le nom veut dire ours et qui, au surplus, porte un ours dans ses armes ; armes parlantes.

Pourquoi ? Voici :

Au temps où les premiers Celtes vinrent

de l'Eden oriental dans les sombres forêts d'Europe, ils y trouvèrent des hôtes décidés à ne point céder la place, en particulier des loups et des sangliers qui, cependant, capitulèrent, firent la paix et devinrent des chiens et des porcs roses.

Mais il y eut aussi des ours. Avec eux, la lutte fut rude ; ils étaient les plus forts. Aussi, quand un humain l'emportait, ses semblables, émerveillés, disaient de lui qu'il était fort comme un ours. En un mot, ils l'appelaient Bernard, et vous pouvez voir sa statue au Jardin des plantes de Paris, près de la porte Valhubert.

Donc, Bernard dit à Gustave :

— Puisque tu aimes ailleurs, laisse-moi Ginette ; je m'en charge : j'en aurai soin, je promets de la rendre heureuse et je suis certain qu'elle ne demande pas mieux que de me suivre. N'est-ce pas, Ginette ?

Ginette répondit :

— Si Gustave y consent, j'accepte.

Gustave ne fit pas attendre bien longtemps sa détermination.

— Ma foi, dit-il, c'est une solution. Je laisse ma femme libre d'agir comme il lui plaît, mais il est bien entendu qu'on ne viendra pas me rechercher plus tard. Puis, de mon côté, je veux pouvoir organiser ma vie à ma guise.

C'était trop naturel.

Accord parfait. Pas de fausse note. C'était, sans frais ni cérémonie, un divorce et un remariage.

Vous pensez que j'abuse de votre crédulité ; attendez encore cinq minutes et je vous donne rendez-vous au Palais de justice. Là, un jugement sera rendu, que, pour partie, je vous citerai textuellement.

Ginette, Gustave et Bernard tinrent les conventions intervenues et s'en trouvèrent fort bien. Au moins pour quelques temps, car rien n'est stable dans la vie, surtout ces situations qui semblent un perpétuel défi aux lois de l'équilibre social.

Il y eut des heurts.

On échangea d'abord des lettres amicales, puis des injures, et enfin du papier timbré.

Mais aussi les deux amants avaient rompu le pacte. Ginette avait réintégré le domicile conjugal et avait donné trois enfants à son mari.

Cette reprise, qu'on aurait pu croire définitivement reconstituée, se lézarda.

Gustave introduisit une instance en divorce en alléguant que sa femme avait un amant.

Ginette riposta du tac au tac. Elle ne contestait pas l'accusation, mais, avec des documents à l'appui, elle déclarait que l'infidélité qu'on lui reprochait avait été autorisée par le mari.

En conséquence, elle aussi requérait le divorce à son profit.

Comme je l'ai dit, le procès connut la publicité de l'audience. Il vint devant la VII^e chambre du tribunal de la Seine. Je n'ai donc pas le mérite de l'invention. Je n'en suis que le chroniqueur judiciaire.

M^e Ch..., que j'ai bien connu et qui fut mon voisin, boulevard Beaumarchais, plaidait pour le mari ; M^e M... était l'avocat de Ginette, et sa tâche, de beaucoup, était la plus facile. Ce fut lui qui l'emporta. Je le regrette. Moi, plus volontiers, j'aurais préféré défendre cette mauvaise gouape de Gustave.

Le jugement qui intervint s'offrit puérilement la facile satisfaction de flétrir le rôle du mari trop complaisant ; il le chargea de tous les torts, le débouta et prononça le divorce au profit de la femme, en lui confiant la garde des trois enfants.

En voici, textuellement, comme je m'y suis engagé, les principaux motifs :

« Attendu que l'adultère est, par définition, la violation de la foi conjugale, mais qu'il ne saurait y avoir violation lorsqu'il y a connivence du conjoint intéressé ;

« Attendu que s'il est établi et non contesté que la femme a eu un amant pendant la durée du mariage, il résulte du dossier que le mari, au courant de la situation, la tolérait, et même la trouvait à son goût ;

« Attendu que s'il a écrit à un ami : « Reste avec ma femme ; sers-la bien. Au revoir, vieux, et bonne chance. » ;

« Attendu que, dans une précédente attestation, il écrivait : « Je, soussigné, déclare laisser à ma femme entière liberté, aussi bien dans sa conduite que dans ses actes futurs : constats d'adultère, délits ou tout ce qui pourrait agir contre elle dans le divorce. ne seront pas valables. »

Et le tribunal d'en tirer cette conclusion :

« Attendu que cet état d'esprit dénote une indifférence injurieuse vis-à-vis de la femme... »

Déjà, en matière de séduction, la fille qui consent aux relations n'est point fon-

dée, plus tard, à les critiquer. L'adage romain le proclamait : « Volenti non fit injuria. » Traduction libre : à celui qui veut bien, il n'est point de préjudice.

N'importe, en droit français, l'adultère d'un époux n'excuse pas celui de l'autre.
M^e ZEDE,
avocat.

Angèle aux cuisses longues

Il existe des femmes pour qui l'amour est une charmante distraction, entre cinq et sept, l'après-midi.

Pour d'autres, c'est une source de revenus ; pour certaines, un devoir ; pour très peu, une croyance.

Nous ne croyons pas qu'il existe pourtant beaucoup de personnes du sexe aimable qui se soient jamais offertes au voluptueux sacrifice sous forme de gros lot.

Angèle S..., sans préciser les sensations qu'elle pouvait retirer d'un tête-à-tête intime avec un homme désigné par le pur hasard, comparait devant le tribunal correctionnel pour avoir organisé cette curieuse loterie dans un terrain vague, à Montmartre, au cœur de l'été.

Il existe, non loin de l'ancien cimetière de la Butte, proche le cabaret fameux et fumeux du « Lapin agile », des espaces vêtus d'herbe, où il est assez facile d'accéder quand on est du pays.

Jadis, les couples s'y donnaient rendez-vous à partir du crépuscule et bien avant dans la nuit.

Puis le confort moderne entrant dans les mœurs, les amoureux ont petit à petit délaissé le plein air ; et l'enclos mal clos n'est plus aujourd'hui fréquenté que par des clochards et quelques originiaux.

Au surplus, il se rétrécit progressivement ; dans peu de mois, il n'en restera guère que le souvenir.

Angèle S..., ce soir-là, avait beaucoup « chahuté » en compagnie d'une bande de copains plutôt mêlée. Artistes en puissance, apprentis et vauriens groupés autour d'elle, dans l'attente de son choix, lui avaient fait escorte, depuis la place Pigalle jusqu'à celle du Tertre, où trois heures de danse achevèrent de tourner complètement la tête de la folle fille.

Au sortir du bal, en descendant la rue des Saules, Angèle s'était débarrassée de sa jupe et, comme elle ne possédait en dessous qu'une culotte, elle continua son chemin en exhibant à la convoitise non déguisée de ses soupirants la plus jolie paire de cuisses qu'ils pouvaient rêver, longues, minces, pleines de galbe.

Une effervescence dangereuse régna bientôt dans la petite troupe.

— Choisis un de nous, s'écria le nommé Raymond, ou sans cela il va arriver un malheur.

Angèle répondit par un grand éclat de

rire et augmenta ses gambades à la stupéfaction de plusieurs passants attardés en ces lieux.

On essaya de faire escale dans un cabaret voisin. Mais le patron refusa l'entrée à cette cliente par trop excentrique.

En désespoir de cause, Angèle, serrée de plus en plus près par ses adorateurs, propose de remettre sa jupe pour aller finir la nuit dans un endroit « où on rigole ». Hélas ! malgré des recherches minutieuses, il fut impossible de remettre la main sur ce vêtement indispensable.

Il avait disparu dans la tourmente.

La jeune Angèle conte ainsi qu'il suit, à M. le président, la fin de cette soirée mémorable :

— C'est pas de ma faute, j'étais noire. On avait tellement fait de chahut que je n'ai pas eu conscience de mes actes. Tous me poussaient, me bousculaient, me tripotaient tellement, que je ne pouvais plus m'en dégager.

« L'un d'eux nous amena dans le terrain vague. C'est alors que, pour en finir, je proposai d'écrire les noms de tous mes petits copains sur des bouts de papier et de tirer au sort, dans un chapeau. Celui dont le nom sortirait aurait le droit de devenir mon amant.

« Comme de juste, ils acceptèrent, et moi j'étais bien contente... J'avais si peur qu'ils veuillent tous... les uns après les autres... C'est Lucien qui gagna... Que voulez-vous ? je n'ai pas pu lui refuser... Et les autres n'ont rien dit, rapport aux usages. On ne peut pas leur retirer ça, ils ont été réguliers... sauf qu'ils n'ont pas voulu s'éloigner pendant que...

— Nous comprenons, interrompt fort à point le président.

— Bref, poursuit Angèle, il a fallu qu'une ronde de flics...

— D'agents, si vous voulez bien...

— Bon, d'agents... attirés par les cris et la rigolade de nos copains, viennent nous surprendre... au bon moment !... Je regrette bien cette fichue idée que j'ai eue, allez, monsieur...

Le prévenu, Lucien C..., est un beau petit brun, coiffé à merveille.

Cela n'étonne plus quand il déclare exercer la profession de salonnier, autrement dit garçon coiffeur.

Lui aussi est fort contrit de son escapade. Il n'est plus fier d'avoir gagné...

Il le déclare avec abondance.

Faisant état des bons renseignements recueillis sur cet heureux garçon — heureux ce jour-là — le tribunal le condamne à quinze jours de prison avec sursis.

Angèle fera la même peine, mais effectivement.

A cause de l'épisode du pantalon.

— Et ce n'est pas cher ! ricane un titi dans la salle, un titi à principes, sans doute...

J. C.

Que faisait-elle dans cette galère ?



On sait avec quelle violence, aux Etats-Unis, sont réprimées toutes tentatives de manifestation ou d'émeute. La police emploie toujours la manière forte ; aussi est-elle rapidement victorieuse ; et il est rare que des batailles de rues s'éternisent, parce que l'on ne fait preuve, ni d'un côté ni de l'autre, de patience ou de pitié.

Voici justement une scène de ce genre : un « emballage » de manifestants, à Paterson (U. S. A.), dans l'Etat de New-Jersey. Il s'agit d'ouvriers employés dans des fabriques de soie artificielle et qui s'étaient mis en grève pour une question de salaires. Ils s'efforcèrent de briser les portes de

l'usine pour saboter les machines. Mais la garde fédérale, matraque en main, intervint.

On voit, sur notre cliché, qu'une jeune femme, pour laquelle tâchent bien de se sacrifier deux hommes, a été prise dans la bagarre, et qu'il lui reste peu d'espoir de ne pas aller coucher au poste. « Après le conflit, précise non sans juste humour la légende américaine, elle était changée en léopard, tant elle avait des bleus et de noirs sur la peau ». Quant à ses soupirants courageux, ils avaient encaissé des coups de triques nombreux.

Quatre-vingt-dix manifestants furent arrêtés.

Direction - Administration - Rédaction

30, rue Saint-Lazare, PARIS (IX^e)

Téléph. : Trinité 72-96. — Compte Chèques Postaux 1475-65

ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

FRANCE...	Un an (avec primes) ...	50 fr.
	Un an (sans prime) ...	37 fr.
	Six mois ...	26 fr.
ÉTRANGER...	Un an ...	65 fr.
	Si: mois ...	33 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.

Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.



Le vieux de tateuseur de Hambourg

La vitrine du laboratoire de la tateuse Frieda Lübke. Le client peut faire son choix.

PREISLISTE

	MK.
ANKER KLEIN	1,50
GROSS	2,00
HUFEISEN	1,50
FRAUENBILD	4,00
ADLER	5,00
FAHNE	7,50
SCHWERT	10,00
DRACHEN MITTELGROSS	12,00
GROSS AUF DEM RÜCKEN	25,00

TÄTOWIERUNG IN DREI FARBEN

20% AUFSCHLAG.

PREISE FÜR BESONDERE TÄTOWIERUNG NACH VEREINBARUNG.

S'il est une satisfaction discutée c'est bien celle de posséder sur une partie quelconque de son corps des dessins gravés dans la peau. Que des hommes tirent gloire de ces impressions sur le vif et placent leur amour-propre dans ces barbaresoielles et quoi qu'on en dise, est toujours tenace.

Il ne faut pas croire que cette pratique soit l'apanage de la basse classe; il n'y a

pas que dans la pègre qu'on se fasse pyrograver la peau. On pourrait citer maints exemples où des gens bien en place, voire des têtes couronnées, ont cédé au caprice bizarre du tatouage; fantaisie d'étudiant ou moment d'aberration. Un roi d'Angleterre ne montrait-il pas à ses intimes un bras où l'on pouvait lire cette inscription en lettres rouges: « Mort aux tyrans! » au-dessous d'une tête de mort? Souvenir d'un pari de jeunesse... Un haut fonctionnaire de la police parisienne portait sur la poitrine, près du mamelon gauche, cette apostrophe inattendue: « A bas les flies! » Il n'en était pas d'ailleurs très fier.

On n'a pas oublié, d'autre part, l'aventure de ce duc authentique qui, dans une heure de folie amoureuse, s'était fait graver sur la cuisse un cœur transpercé d'une flèche avec cette légende: « J'aime Nini pour la vie! ». Le soir de son mariage, sa femme ne fut pas peu surprise de lire une telle déclaration, car elle s'appelait Isabelle. La nuit de noces fut agitée, et, quelques mois plus tard, le divorce prononcé. Plusieurs hommes politiques, des hommes de lettres célèbres, des artistes réputés, qui s'étaient livrés à l'aiguille du tateuseur se sont préparés pour l'avenir de cuisants remords.

Les femmes, très rarement à vrai dire, prêtent leur épiderme à ces fantaisies cruelles, d'un art fort douteux. Cependant on colporte des histoires navrantes sur quelques cas connus. Celle-ci entre autres: une femme fort jolie, qui avait eu une jeunesse assez mouvementée, fut aimée, un jour, par un homme d'une haute situation. Il lui offrit le mariage; elle accepta, mais en tremblant. En effet, un de ses amants lui avait tatoué sur le dos cette déclaration: « Jeanne appartient à Alfred ». Un charmant petit Cupidon armé d'un carquois ornait ces mots définitifs. On devine ce qui arriva: l'époux ne put longtemps ignorer la présence de cette inscription sur le corps de sa femme. Il entra tout d'abord dans une violente colère. Désespérée, elle parla de se tuer, mais comme il l'adorait, il lui pardonna son passé.

La plus récente histoire de tatouage que l'on connaisse, très divertissante d'ailleurs, est celle qui défraya, il y a quelques semaines, la chronique judiciaire: un patron demandait des dommages et intérêts à un de ses employés qui l'avait ridiculisé auprès de son personnel, dans des circonstances qui eussent ravi Courteline. L'employé dont il s'agit s'était fait tatouer au bas des reins le portrait de son patron, et il le montrait à qui voulait. Le patron adressait-il des reproches à son subordonné? Ce dernier, lorsqu'il avait le dos tourné, s'exclamait: « Le singe, je l'ai quel-

que part. Et ce n'était pas là des paroles dénuées de fondement, si l'on peut dire.

Cependant le patron, que son personnel ne pouvait plus voir sans s'esclaffer, comprit un jour le motif de l'hilarité sur ses pas. Il surprit son employé en train de se livrer à la grossière exhibition que l'on devine. Il congédia sur-le-champ le malotru, sans indemnité. Celui-ci réclama le mois en cours; d'où le procès reconventionnel.

La plupart des tatouages sont volontaires, mais il y en a qui sont pratiqués de force, à la suite d'une vengeance, ou par surprise, après quelque beuverie. On se rappelle le célèbre film *Forfaiture*, où l'on voyait une femme tatouée contre son gré par un amant jaloux et féroce, film qui provoqua l'émotion du public il y a une dizaine d'années. Il arrive également qu'au cours de scènes d'orgie et d'ivresse, des hommes et des femmes subissent inconsciemment l'épreuve du tatouage; et toute leur vie ils porteront la trace infamante de l'aiguille corrosive.

En France, les spécialistes qui pyrogravent la peau de leurs contemporains sont peu nombreux; presque tous sont des opérateurs médiocres, capables de dessiner à coups d'aiguille de lamentables figures, banales ou obscènes. C'est un ancien forçat qui, entre deux mauvais coups, s'amuse à grignoler l'épiderme des nouveaux dans la carrière, qui tient à affirmer de cette façon leurs haines ou leurs amours; c'est quelque colonial qui, au régiment, burine la peau de jeunes recrues; c'est encore le soutier du paquebot qui, moyennant quelques francs, satisfait le désir étrange du matelot, qui s' imagine que le tatouage lui confère de l'avancement parmi les dégourdis de l'équipage. Mais des praticiens dont c'est le seul métier et qui tiennent boutique, nous n'en avons pas en France. A l'étranger, on compte plusieurs tateuseurs fameux.

L'Allemagne est particulièrement renommée pour le nombre et l'habileté de ses tateuseurs, ou tateuses; car il y a aussi des femmes pour pratiquer ce qu'on pourrait appeler « l'enluminure épidermique ». On cite notamment parmi elles Frieda Lübke, vedette de l'aiguille à buriner la chair.

Le plus fameux de ces « artistes » sur chair, opère à Hambourg. Lorsque vous visitez cette ville, troisième port du monde, on se garde bien de vous indiquer l'officine du vieux Olsem — c'est le nom de ce maître des tatouages. Mais si vous vous êtes procuré un guide délégué à qui vous inspirez confiance, il risquera probablement de vous mener dans les bas-fonds de cette cité maritime. Au cours de vos pérégrinations à travers les quartiers mal famés, s'il vous sait le pourboire généreux, il n'hésitera pas à vous proposer une descente au laboratoire du professeur Olsem.

— Vous allez voir, monsieur, quelque chose d'unique et de bien spécial.

Les rues deviennent de plus en plus étroites, l'obscurité y est antipathique.

De haut en bas: L'aide prépare les instruments de tatouage. — Un patient montre à des camarades le chef-d'œuvre qui ornera désormais pour la vie son bras. — Le tarif des opérations est affiché afin que nul n'en ignore. — Le tatouage d'un maréchal ferrant avec les attributs du métier. — Un dessin compliqué s'achève. (Photos S. G. P.)

On croise des individus en haillons et d'aspect peu rassurant. Ce ne sont bientôt plus que ruelles et impasses. Enfin le guide s'arrête.

Voici l'officine du vieux Olsem, l'as des tatoueurs. Le client, qui a pu déjà faire son choix parmi les nombreux dessins exposés à la vitre donnant sur la ruelle, s'explique avec le maître de céans et discute le prix. Tout en parlant, le professeur montre les nombreux modèles qui constituent ses archives artistiques.

Tout ce qu'on peut se laisser graver sur le corps, c'est inimaginable ! Il y a là, dessinés avec plus ou moins de goût, des têtes de jeunes filles portant des ornements fantastiques, aux yeux d'un bleu surnaturel. On voit aussi une curieuse femme hindoue, qui se trémousse dans une danse du ventre endiablée, avec un drapeau dans chaque main (couleurs nationales sur demande). L'extrême-Orient est, dans cette singulière galerie, représenté par divers dragons apocalyptiques. Quant au nombre d'ancres qu'on grave sur le bras avec les initiales, inutile d'en parler : elles sont légion. On n'a pas idée de tout ce qu'un tatoueur international, comme celui-ci, peut faire pour contenter les désirs des clients venus de toutes les parties du monde. Hambourg est le rendez-vous des marins de toutes les nationalités et de toutes les couleurs. Aussi la clientèle du vieil Olsem est-elle variée.

Le maître tatoueur est un homme anguleux, de soixante-cinq ans environ. Il reçoit avec la plus grande politesse. A l'aide d'une aiguille électrique à courant faible — assez analogue aux « fraiseuses » des dentistes — il pointille, en se servant de diverses couleurs, le dessin choisi sur la peau du client. Bien que le tatoueur annonce que son opération est sans douleur, on entend parfois dans l'officine des grognements et des jurons.

Le tarif affiché au mur donne toutes les indications nécessaires sur les prix. Tout ce qu'un loup de mer peut désirer comme tatouages, il lui est facile de l'obtenir pour des sommes variant entre un mark 50 et 25 marks. Le tatouage en trois couleurs est frappé d'un supplément de 20 p. 100 ! C'est là de l'astuce commerciale, car quel vrai marin oserait aller se présenter chez la fille qui l'attend à Rio-de-Janeiro, ou ailleurs, avec un pauvre petit tatouage d'une seule couleur ?

Les affaires du vieil Olsem sont prospères. Il n'a pas que les gars de la marine comme clients ; de temps en temps il quitte sa boutique en emportant sa trousse, il se rend en ville pour quelque mystérieux rendez-vous. Ce sont deux amants qui veulent s'engager à vie, en gravant sur leur poitrine un souvenir inoubliable des ardeurs de leur passion : gens enlacés, troupes d'amours joufflus. Les gens du monde sont souvent, à cet égard, aussi périlleux que les boulingueurs des cargos.

Voici maintenant le détatoueur.

On a pu lire plus haut les inconvénients que présente la pratique du tatouage. Que de personnes ainsi marquées donneraient une fortune pour se débarrasser du stigmate infamant ! Des médecins ont tenté d'enlever ces marques indésirables.



Un chef-d'œuvre de tatouage !

Peut-on y parvenir ? Voici ce que nous a dit le docteur Henri Bouquet, qui s'est occupé de ce problème :

— Evidemment beaucoup de ces tatoués regrettent leur geste, accompli dans un moment d'exaltation, de curiosité ou de désespoir. Le nom de l'objet jadis aimé peut devenir gênant, tel rappel de la vie passée compromettant, sans compter que bien des porteurs de ces gravures intradermiques ne tiennent pas à faciliter l'établissement de signalements trop précis.

Bref, après s'être fait orner de la sorte, on voudrait bien effacer l'œuvre de l'artiste. Il s'agit alors d'aller trouver le « détatoueur, qui est souvent, lui aussi, un spécialiste.

Celui-ci peut employer des moyens assez divers, dont quelques-uns donnent d'heureux résultats. Toutefois, les uns et les autres font courir au client quelques risques qui peuvent même être assez graves. Ce danger nous incite à examiner de plus près comment on peut tenter de faire disparaître, quand il a cessé de plaire, le dessin autrefois si volontiers accueilli.

Il est hors de doute que le tatouage est une pratique très ancienne, puisque l'on trouve des recettes de détatouage dans

des auteurs aussi vénérables que Paul d'Égine. Toutefois, il ne semble pas que l'on puisse faire grand fond sur la recette qu'il nous a transmise : d'après lui, il convient d'enduire la région illustrée de nitre, de recouvrir avec de l'essence térébenthine, puis, au bout de six jours, de laver, frotter avec du sel fin et appliquer un mélange de nitre, d'encens, de lessive et de cire. Venons-en donc aux temps actuels.

Une première méthode est radicale ; c'est celle qui détruit le derme tatoué par l'opération chirurgicale ou par l'action du galvano-cautère. C'est peut-être un peu excessif, pas mal douloureux, et les résultats, quoique certains, ne sont pas à l'abri des complications. Passons à des moyens plus doux.

Ils dérivent de ceux qui président au tatouage. Celui-ci consiste, on le sait, à introduire dans la chair des substances colorantes (le violet et le noir ne sont pas recommandables) à l'aide de très fines aiguilles, emmanchées ordinairement dans du bois ou dans un bouchon. La pénétration doit être assez profonde. Le dessin ainsi obtenu est pour ainsi dire indélébile. Il n'a qu'une médiocre tendance à disparaître spontanément.

On a pensé alors à modifier ce dessin primitif en faisant de nouveaux tatouages dans les intervalles, entre les premiers traits. On obtient ainsi des tracés très différents du modèle original, mais la solution, on le conçoit, est imparfaite. On a aussi imaginé de surtatouer à l'aide d'autres matières, notamment blanches ; malheureusement le blanc « ne tient » pas. Il fallait imaginer autre chose.

On en vint ainsi à l'introduction de substances susceptibles de dissoudre les premiers colorants, et c'est surtout cette méthode qui est actuellement mise en œuvre. On fait de la sorte une espèce de repiquage dont l'élément actif peut être très divers. L'un des plus fréquemment employés, paraît-il, dans un certain monde, est le lait de femme fermenté. Des médecins qui s'en sont servis ne lui reconnaissent guère d'efficacité. Sans doute certains détails de technique leur échappent-ils.

D'autres ont employé l'acide oxalique, qui semble donner de bons résultats, à condition qu'on ne le fasse agir que sur de petites surfaces à chacune des séances, quitte à multiplier le nombre de celles-ci. L'un des procédés qui semblent les meilleurs est celui qui a été indiqué il y a plus de quarante ans par Variot. Variot employait le tanin et le nitrate d'argent, toujours avec les mêmes précautions.

Quelques-uns ont estimé que certaines applications, à la condition d'être prolongées, pourraient éviter cette petite opération, au demeurant désagréable. Ils ont proposé d'aider la pénétration de la substance dissolvante soit par l'application d'un vésicatoire, soit par une scarification. On a ainsi employé, avec succès parfois, le nitrate d'argent encore, ou les phénols. Ceux-ci, toutefois, sont un peu suspects. Le docteur Locard a jadis conté comment un accident sérieux fut causé par un corps que, après de difficiles recherches, l'on reconnut être l'orthocrésol, qui appartient au groupe des phénols. Il est, en effet, des sujets qui font preuve à l'égard de ceux-ci d'une sensibilité particulière.

En ces temps derniers, on a mis à profit des découvertes très modernes et l'on s'est adressé aux courants de haute fréquence, qui se montrent si actifs dans des domaines fort divers. Ceux qui les ont utilisés déclarent qu'ils constituent ce que nous avons actuellement de mieux à notre disposition. Le procédé demande seulement une main exercée au maniement de ces courants et nécessite une anesthésie locale.

On remarquera que toutes ces méthodes sont d'une application délicate. Mises en œuvre par des ignorants, elles peuvent conduire à des désastres et, en tout cas, à l'apparition de cicatrices très gênantes et aussi très inesthétiques, ce qui représenterait à tout le moins un échec total.

Il faut donc s'adresser à des praticiens capables de suivre l'évolution du traitement qu'ils appliquent et de parer aux dangers possibles. Il convient par conséquent de ne pas se fier au premier opérateur venu.

ANDRÉ CHARPENTIER.

On accuse, on plaide, on juge...

Deux ténors, quatre jockeys et douze gilets de flanelle.

Le D^r Pick, de Memesdovalt, avocat à la Cour d'appel de Budapest, avait jadis abandonné la défense de la veuve et de l'orphelin pour devenir... ténor.

Il connut de beaux soirs à l'Opéra-Comique de Budapest et acquit une notoriété internationale. La guerre survint : le hasard, cruellement ironique, qui rend le peintre aveugle, le musicien sourd, rendit Pick aphone.

Comment rester un superbe héros d'opéra lorsqu'on est sans voix ? Pick, une fois de plus, changea de profession et devint impresario.

Mais la malchance continuait à le poursuivre, et la crise sévissant avec acuité sur les bords du beau Danube bleu, l'ex-avocat quitta son pays pour le nôtre, où, hélas ! il ne fut pas plus heureux : il réfléchissait un jour à la terrasse d'un café parisien aux vicissitudes de l'existence, lorsqu'une exclamation le tira de sa torpeur :

— Ah ! ce vieux Pick !

Paris-Babel mettait en face de lui un autre ténor, jadis connu sur les scènes berlinoises :

Les deux amis évoquèrent le temps périmé de leurs succès ; l'un fredonna *Faust*, l'autre *Carmen*.

— Tu chantes toujours ? interrogea Pick.

L'autre se mit à rire.

— Non... je vends des gilets de flanelle, j'ai une importante maison à Strasbourg et, si tu veux, je t'engage... Vends pour mon compte des caleçons et des gilets : tu gagnes bien ta vie !

La chance, déesse capricieuse, allait-elle de nouveau sourire au pauvre Pick de Memesdovalt ? Il l'espéra un instant : il s'institua donc voyageur de

commerce ; ses voyages se bornèrent d'ailleurs à Maisons-Laffitte, où il vendit à quatre jockeys douze gilets de flanelle payables à tempérament... Il reçut les premières mensualités, les expédia à son ami et ses aspirations commerciales s'arrêtèrent là, car il avait repris avec quelque succès son métier d'impresario.

Quelle ne fut pas sa stupéfaction de recevoir un jour notification d'un jugement du tribunal de Versailles le condamnant par défaut : que signifiait cela ?

Il se renseigna et apprit que les quatre jockeys, mécontents d'avoir payé des sous-vêtements qu'ils n'avaient pas reçus, avaient porté plainte... Il apprit par la même occasion que le riche industriel, ex-ténor allemand, ne possédait pour tout actif qu'une certaine virtuosité dans l'escroquerie et qu'il s'était involontairement rendu complice d'un abus de confiance.

Le D^r Pick indemnisa les jockeys et fit opposition du jugement versaillais ; aussi, assisté de M^e Lucien Bec, expliquera-t-il prochainement aux juges de la ville du Roi Soleil comment il fut lui-même dupe du marchand de gilets de flanelle.

Châlons-sur-Marne s'amuse.

Devant la Chambre des appels correctionnels, présidée par M. le conseiller Richard, se déroula l'autre jour, comme un film suggestif, la vie secrète de la grande cité champenoise.

Les villes de province, d'apparence calme, paisible, voire austère, cachent souvent des passions et des drames plus violents que ceux de Paris, où s'étale avec complaisance une liberté de mœurs que la province pudique cherche, elle, à cacher.

Celui qui traverse Châlons-sur-Marne un peu mélancolique peut avoir une réminiscence historique et songer qu'Attila fut vaincu dans les champs catalauniques

par Mérovée ; mais, pas une seconde, il ne peut penser que l'amour — plaisir défendu — fait ici valoir ses droits.

Et pourtant, l'interrogatoire du président Richard révéla que certaines Châlonnaises au tempérament ardent abritaient leurs amours dans une brasserie de la ville : sans doute jugeaient-elles les promenades dans les jardins publics trop compromettantes et les hôtels trop indiscrets ou trop révélateurs ; quoi qu'il en soit, ladite brasserie était le paravent idéal : les consommatrices entraient, prenaient un bock, puis, ayant l'air de se rendre au téléphone, elles grimpaient vers les petits salons du premier étage, où elles pouvaient en toute sécurité céder aux caprices de la passion ou... du plaisir : mais est-ce là un délit ? Que non pas, la morale outragée, représentée par le procureur de la République de la ville, avait trouvé un texte implacable : celui qui punit les hôteliers ou débitants recevant habituellement des filles de débauche, et les époux M..., tenanciers de la brasserie-hôtel, avaient été poursuivis :

— Mais mes clients ne reçoivent pas des filles de débauche, avait plaidé leur avocat, M^e André Voirin, du barreau de Paris, car les Châlonnaises entendues à l'audience comme témoins ne peuvent être assimilées à des filles de débauche, lesquelles vivent de leur prostitution, tandis que les aimables consommatrices de la brasserie — si elles sont en infraction aux règles de la morale — ne cherchent dans l'amour qu'une distraction ou un oubli, et non un intérêt : ce sont d'ailleurs des femmes mariées...

Les débats de Châlons-sur-Marne, en première instance devant le tribunal correctionnel, avaient eu lieu à huis clos — non pas parce que les magistrats châlonnais avaient voulu montrer plus de pudeur que les conseillers parisiens — mais parce que la curiosité de la ville provinciale pouvait confirmer leur information à quelques maris.

Or donc, dans le silence de ses portes closes, le tribunal de Châlons avait longuement interrogé les « pécheresses », qui, toutes, déclarèrent qu'elles étaient non

point des « professionnelles », mais bien des femmes qui s'ennuient et qui, par peur de l'enlisante torpeur provinciale, acceptent quelques petites distractions extra-conjugales, et les juges châlonnais avaient acquitté les époux M... du délit d'avoir reçu des filles de débauche.

Mais le procureur de la République ayant fait appel, la Cour de Paris évoqua l'affaire et ne se montra pas moins scrupuleuse que les premiers magistrats : les époux M... durent encore se défendre avec énergie : — Nos clientes, expliqua l'hôtelier, sont des « dames du monde » qui s'amuse un peu ; et ici même, à Paris, les cafés eux aussi, et certains « thés » réputés n'ont-ils pas des petits salons discrets et bien clos où les couples se rejoignent ?... On ne poursuit pas les directeurs pour cela !

M^e André Voirin, en une plaidoirie pleine de verve, plaida les circonstances atténuantes pour l'amour et l'acquiescement des époux M... La Cour adopta la décision des premiers juges et acquitta les tenanciers, qui échappaient ainsi à une peine accessoire grave : la fermeture de leur brasserie... laquelle continuera sans doute à recevoir de jolies Châlonnaises et de galants Châlonnais...

SYLVIA RISSER.

TRÈS PROCHAINEMENT :

" POLICE - MAGAZINE "

PUBLIERA

Filles à Matelots

GRAND REPORTAGE PAR
Alec PLUNIAN

Les bas-fonds des grands ports.
La vie des filles et de leurs souteneurs.

Je suis libéré...

...mais je ne suis pas libre

MONSIEUR, je vais aller au bain. — Qu'est-ce que vous me dites-là ?
— Je vous dis que je vais aller au bain. Vous pouvez m'éviter d'y aller.
— Vous êtes évadé ?
— Non, je vais y aller parce qu'on va m'y envoyer.
— C'est facile à éviter.
— C'est impossible.
L'homme qui me parle n'a pas l'air, vraiment, d'un criminel. Il est petit, rond, avec une bonne figure. Tout à fait une bonne figure, je vous assure. Un petit nez débonnaire, carré du bout et une moustache de brave homme. Il surprend mon examen. Et nettement il me prévient :
— J'ai déjà été condamné, je dois vous le dire.
— Vous êtes libéré ?
Alors il me répond :
— Je suis libéré... mais je ne suis pas libre.
Cette phrase-là, qu'il vient de me dire, c'est toute l'affaire.
— Vous allez aller au bain ? Alors quoi ? Vous voulez commettre un crime ?
— Ah ! non...
Il a dit cela avec un soupir qui semble remonter du fond de son passé. Il hausse des épaules accablées. Il me regarde de ses yeux calmes où je ne lis que de la tristesse, de la tristesse sans méchanceté. Un être en détresse.
— Un crime ?... A moins que ce ne soit un crime de vouloir faire vivre les siens. J'ai une femme, deux mioches.
— Vous êtes en chômage ?
— Non, monsieur, je suis un bon ouvrier. Je travaille dans le tissu, dans le velours. Ça n'est pas un mauvais métier.
— Alors ?
— Alors, je ne peux plus travailler à ça, voilà.
Un soupir encore et il ajoute :
— Oui, monsieur, une femme, deux gosses...
— Où ça ?
Il me donne une adresse.
— Allons-y.
— Allez-y si vous voulez, moi je ne peux pas. Je n'ai pas le droit.
Qu'est-ce que c'est que cette histoire-là ? C'est une histoire vraie. C'est aussi une histoire très simple. Vous allez voir.
L'homme m'a donné son nom, m'a tendu des papiers. Le premier, dans la liasse, est son casier judiciaire. Il n'est pas blanc. Dessus, trois condamnations. Je transcris fidèlement :
18 novembre 1920. Cour d'assises de la Seine : Vol qualifié, 5 ans de prison, 10 ans d'interdiction de séjour.
12 mars 1925. Tribunal de la Seine : Infraction à arrêté d'interdiction de séjour. Un mois de prison.
28 décembre 1931. Infraction à un arrêté d'interdiction de séjour. Trois mois de prison.

L'homme ajoute :
— Il en manque une, je vous prévient. La dernière... quatre mois.
— Motif ?
— Le même. Toujours le même. Novembre 32. Je sors de prison. Je suis sorti depuis deux jours...
Les autres papiers, ce sont des certificats de travail. Tous de la même maison. Leurs dates ? Tout le temps que l'homme n'a pas passé en prison.
— C'est le troisième fois qu'ils viennent m'attendre à la sortie de l'atelier. C'est la troisième fois qu'ils m'emballent. C'est la troisième fois qu'ils me condamnent.
— Pourquoi travaillez-vous à Paris, puisque le séjour de la capitale vous est défendu ?
— Le travail des autres villes m'est aussi défendu. Et puis, j'ai ma femme, j'ai les petits à Paris. J'ai fait une bêtise dans le temps, c'est vrai. Il y a treize ans de ça. J'avais vingt-cinq ans, je revenais de la guerre... Des « casements » en banlieue, dans des villas abandonnées. L'entraînement, les mauvais gars, vous savez ce que c'est... Ou plutôt non, vous ne savez pas, vous ne pouvez pas savoir...
— Je sais mieux que vous ne croyez, mon ami... Mais je n'ai pas besoin de savoir. Je ne vous juge pas, moi. Je vous écoute. Vous avez une femme, deux gosses. Depuis dix ans vous travaillez.
— Oui, monsieur, et on n'a rien à me reprocher, rien. Pas ça ! Ou plutôt ce qu'on me reproche, c'est d'être à Paris.
— Et si vous restez à Paris, ce sera la cinquième condamnation.
— Oui, mais, attendez, je ne vous ai pas tout dit. La prochaine condamnation pour moi, c'est la relégue. Vous savez ce que c'est que la relégue ? C'est la Guyane. C'est le bain à perpétuité ou tout comme. A perpétuité... comme pour les assassins. Voyons, monsieur, je vous le demande, est-ce juste ?
Non, ça n'est pas juste. Devant cette fatalité je m'arrête, comme on s'arrête devant un mur. Quoi faire ? quoi conseiller ? Comment sauver cet homme ? Je ne peux pas. Non, ça n'est pas juste. Pour dire quelque chose, je tente :
— Vous devriez faire des démarches, expliquer votre cas...
— A qui ?
— A la police.
— J'y suis allé. A la Préfecture on m'a dit : « Vous êtes interdit de séjour. Voilà une liste. Les localités qui ne figurent pas là-dessus vous sont autorisées... »
« Je suis parti avec ma liste dans ma poche. Je consulte l'imprimé administratif. Elle est longue, la liste des localités interdites. L'homme m'explique :
— Il y a bien une ville où on fait du tissu, où on travaille le velours, une ville qui ne m'est pas défendue, c'est Amiens. J'ai droit à Amiens.
— Alors, mon ami, allez à Amiens.
— Je suis retourné à la Préfecture. C'est ce que j'ai dit. Mais j'ai demandé : « Accordez-moi un sursis de huit jours, je pourrai travailler, mettre quelques sous de côté pour payer mon billet, pour faire manger la femme et les petits. » On m'a

répondu : « File ou on t'emballé. Tu devrais déjà être parti. »
L'homme a conçu alors le projet de s'en aller, de partir à pied. C'est tout ce qu'il pouvait faire, n'est-ce pas ? Oui, mais la loi est là, encore là.
Pour les petits, la loi est comme un chien hargneux. Ceux qu'elle mord, elle les mord bien.
Un homme, sur une route, sans argent, c'est un vagabond, c'est un délinquant. Et le premier délit, pour cet homme, est une condamnation. La prochaine condamnation, c'est la relégue. Le bain à perpétuité ! parce qu'il n'a pas d'argent pour aller dans le seul pays qui lui est permis, et où il veut aller quand même pour obéir à la loi. N'est-ce pas que ce n'est pas juste ?
Heureusement, l'homme était facile à sauver. Heureusement, il a frappé à une bonne porte.
Il est venu à un journal. Au premier journal où il a pensé qu'on pouvait s'occuper de lui.
Ce sont ceux qui sont le plus habitués à connaître la douleur sociale qui se laissent convaincre le plus facilement par la vérité. Elle était nette ici, péremptoire et, quand on y songe, terrible.
Mettre quelques francs dans la main d'un homme, c'est un geste facile. Ce n'est pas un geste suffisant.
Et puis, l'enquêteur voit tout avec les ressources de son métier. Un bon reportage, n'est-ce pas ? Mettre un homme sur la route, un interdit de séjour, qui veut obéir à son interdiction et voir ce qui arrivera, savoir si la société implacable, armée de son aveugle loi, va le broyer dans son engrenage.
Seulement, c'est une expérience féroce. Cet homme, c'est un innocent, n'est-ce pas ? Cependant il faut tenter l'expérience. A la condition tout de même qu'il soit sauvé.
Voilà pourquoi nous sommes ce matin-là dans un petit bar de la rue Letort, près de la porte Clignancourt. Nous buvons, comme on dit, le coup de l'étrier. Un joli petit matin clair de printemps. Le soleil se lève et dore les hautes bâtisses neuves.
— Allons, en route, mon vieux. Au revoir, et bonne chance !...
Le triquard est parti. Il remonte vers Saint-Ouen, son baluchon à l'épaule. Seulement, l'auto est derrière. Nous le suivons. Nous allons voir.
La grand'route... Nous avons perdu les dernières mesures. C'est une campagne encore parisienne, un peu pelée, déjà verte tout de même. Et les arbres sont gaillards sur leurs deux files, de chaque côté de nous.
Nous lui avions dit au revoir à notre triquard. Il est là, sur le bas-côté. Il s'en va vers Amiens. Et nous, nous tentons notre expérience. Il en est l'objet. Il aurait pu en être l'enjeu.
C'est plus curieux qu'on ne croit une route. On ne la connaît pas, quand on file en auto, vers des campagnes fleuries ou des affaires pressées. Sur les routes, il n'y a que des voitures qui fuient, des bolides qui se dépassent, il y a l'homme, un bâton au poing, sa besace au flanc, qui, à petits pas réguliers, s'enfoncé dans l'inconnu, entre dans le mystère.
Il y a, plus qu'on ne croit, sur les routes, de triquards qui s'en vont, sans hâte superflue, vers des asiles impossibles.
Ça n'a pas duré longtemps. Nous sommes loin, bien loin d'Amiens, entre Piscop et Moisselles, à la sortie de Saint-Denis.
Les deux gendarmes traditionnels sont sur la route, en tournée d'inspection.
Les choses n'ont pas beaucoup changé depuis le bicorne et le jaune baudrier. Au lieu du cheval blanc, c'est la bicyclette. A travers ces merveilles du progrès,

l'âme des hommes n'évolue guère plus que la loi.
Là-haut, vers l'horizon, nous apercevons le point de jonction du chemineau qui passe et des gendarmes qui veillent. Le trio est arrêté en rebord de la route, et notre homme, de son bissac, a tiré des papiers. Nous stoppons, à côté d'eux, et nous entendons une explication brève.
— Vous êtes interdit de séjour ?
Il faut dire la vérité. Le gendarme qui profère militairement ces mots n'y met aucune méchanceté, aucune nuance de mépris. Un « interdit de séjour ». Il prononce cela comme il énoncerait n'importe quel titre ou une qualité. Mais cette qualité-là confère l'observation de règlements spéciaux.
— Vous êtes sur le territoire de la Seine.
— Je sais bien. Il faut bien que je passe par là pour aller dans la Somme.
Le gendarme lit les papiers.
— Vous savez que vous ne devez pas vous arrêter.
Le juif-errant n'était pas mieux traité. Et encore, lui, il avait toujours ses cinq sous.
Il y a un second gendarme, tout jeune, qui se tient à un pas de là et qui écoute l'ancien. Il apprend le métier. Il ne se doute guère, ce garçon tout roseot qui paraît tout timide sous sa stricte vareuse aux



Il s'en va sur la route, mais sur cette route que de pièges, que de menaces l'attendent...



Les deux gendarmes demandent au libéré ses papiers et... quels sont ses moyens d'existence.



Il s'agit d'atteindre Amiens par la route. Amiens la ville où... peut-être le libéré trouvera du travail.

boutons de métal, combien elle est terrible la leçon qui lui est enseignée ce jour-là.
— Vous faites la route à pied ?
— Il faut bien. Je n'ai pas d'argent.
Pas d'argent ! Attention. Les choses vont se gâter. C'est le moment d'intervenir. Nous avons sauté de la voiture.
— Excusez, messieurs... Notre ami dit qu'il n'a pas d'argent, c'est vrai. C'est vrai en ce sens qu'il n'a pas d'argent sur lui. Il nous a confié sa bourse.
L'ancien gendarme fronce les sourcils. Le jeune, par obéissance, essaie d'en faire autant. Mais nous sommes tout sourire.
— Croyez-nous, messieurs... c'est très simple. Voyez, nous avons des pièces à lui.
De fait l'homme nous a laissés à moitié de ses papiers. Nous les montrons.
— Il nous accompagne, nous le conduisons là-bas. De temps en temps, il descend (Suite page 15.) MAURICE CORMIER.

RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS. — Milo les belles dents, un des fameux bandits de la Villette, de sinistre mémoire, s'est évadé du bagne. Il est venu échouer à Santiago, où une deses « mômes » le rejoint bientôt. Mais le général Hanez, dictateur, décrète l'expulsion des filles de noce et l'arrestation des souteneurs. Milo est pris dans le coup de filet. Après une longue incarcération, il est conduit et abandonné à 3 000 mètres d'altitude, en zone neutre, dans les Cordillères. Il n'a pas un peso et il est sans papiers. Blessé d'un coup de baïonnette par un garde-frontière, il arrive pourtant, après de nombreuses péripéties, à passer en Argentine. Mais il est pris dans une tornade de neige en pleine montagne et obligé de revenir sur ses pas.

III

Le froid, la fatigue et la faim, cette trinité farouche, allait avoir raison de mes efforts.

Les prunelles rougies, les membres raides, je n'avais plus qu'en trébuchant, qu'en titubant. Depuis un moment, mon bras blessé pesait sur mon épaule comme un fardeau. C'était fini. Je le sentais. La faim me mordait les entrailles. Le froid tuait ma volonté de vivre. La fatigue m'avait fauché. Mon pied venait de heurter une racine. J'avais vacillé, hésité, et je m'étais abattu la face contre le sol. Je ne me releverais pas...

La neige tourbillonnait en flocons serrés... La nuit venait...
Cependant je m'affolais, je criais, j'appelais, je suppliais. Seul, l'écho ramenait ma voix. Personne ne m'entendait. Personne ne me répondait.

L'heure tombait après tant d'autres... Alors une angoisse m'étreignit et ce fut l'éternel balbutiement des hommes qui, ayant perdu toute espérance, se souviennent de leur aurore.

Éternel balbutiement des hommes ?... Oui, de tous les hommes, quels qu'ils soient : princes de sang, bourgeois cossus, bandits d'honneur ou criminels, je dis bien criminels, c'est toujours le même mot qui monte aux lèvres, et mes lèvres le répètent sans fin dans un appel pitoyable. « Maman, maman, maman... »

La mort était là, qui guettait, qui attendait...

C'est alors que l'instinct de la conservation me ranima. Allais-je ainsi accepter mon destin ?...

Non, ma face s'était crispée soudain dans un entêtement volontaire.

Alors ?... Courage !

Je redressai le buste et me soulevai sur les genoux. Mes jambes tremblaient, mes dents claquaient. Allons, debout !...

Je réussis à accomplir ce beau miracle. Et, le ventre vide, le visage glacé, les jarrets cassés, j'allai, j'allai, j'allai...

En fin, dans l'ombre pâle, je l'aperçus... C'était bien lui... le Sauveur !... De loin,

il me tendait les bras, semblant m'attendre. Alors, moi qui suis un homme, un vrai, moi qui suis un bandit, devant le piédestal de pierre, je n'étais plus qu'un tout petit enfant. Je gémissais et je pleurais, et des prières oubliées remontaient à mes lèvres qui tremblaient...

Puis, comme un fauve meurtri, je me glissai dans ma tanière et m'éroulai sur le lit de feuilles sèches.

Milo étendit son bras valide, se versa une rasée d'alcool et l'avalala.

Immobilis, la gorge serrée, nous attendions.

Comme le silence se prolongeait, Zizi essaya d'exprimer ses sentiments. Il fut bref.

— Ben, mon vieux, fit-il, les Cordillères, c'est pire que le Maroni !

Milo découvrit ses dents blanches.

— Ce n'est pas fini, je continue...

Dans les ténèbres..

— Combien de temps dormis-je ? Je n'en sais rien. Quand je me réveillais parfois, du fond de mon trou j'entendais la rafale qui toujours faisait rage au dehors ; alors, je me retournais et me rendormais bientôt, bercé par la hurlée de la tempête.

J'étais bien. J'avais chaud. Le monde n'existait plus pour moi.

Je dormais...

Des heures passèrent... Enfin, la vie reprenant ses droits, la faim me griffa l'estomac. Il me restait un pain, une tranche de lard fumé et quelques gouttes de café. Je me levai donc, mais fus tout étonné de ne plus entendre les rugissements du vent.

Autour de moi, les ténèbres...

— Hé quoi ! me dis-je, déjà la nuit ?

Pas d'erreur, mon vieux lapin, tu as dû faire le tour du cadran !

A tâtons, je gagnai la sortie. Je ne la retrouvai plus. Mieux, voilà que dans cette grotte relativement petite je m'étais égaré. Oui, je m'étais perdu dans l'ombre qui m'entourait, qui m'encerclait.

Partout le noir. J'étais dans le noir...

Je voulais revenir à mon lit de feuilles sèches. Impossible. Je me heurtai dans cette nuit aux pierres qui encombraient le souterrain, je rebondissais d'une paroi à une autre paroi, je pivotais sur moi-même sans m'en rendre compte.

Est-ce que je devenais fou ?

Alors, à ce moment, une pensée affreuse germa dans mon cerveau, une pensée effrayante, infernale, obsédante, une pensée qui, maintenant, vrillait mon crâne, s'y implantait, se précisait, prenait un nom.

— Aveugle ! criai-je. Je suis aveugle !...

Le vent, la neige ont brûlé mes yeux.

Cette fois, je devenais fou vraiment. Je tendais les mains, je frôlais, je tâtais, je palpais, mais je ne rencontrais partout que les aspérités de la roche et l'humidité froide qui ruisselait... Soudain, je poussai un cri. Mon pied venait de heurter un objet mou... Oh ! bonheur !... C'était ma musette.

Mais alors, le lit de feuilles devait se trouver tout proche, un peu à droite... Oui, il était là. Maintenant je pouvais m'orienter.

Je me mis à réfléchir.

— Voyons, me dis-je, pour retrouver l'ouverture, il suffit de suivre la paroi pendant une dizaine de mètres, de tourner ensuite à droite, puis d'obliquer à gauche presque aussitôt, ensuite, quatre pas tout droit, l'ouverture doit être là.

Lentement, posément, je franchis la distance.

Aucune issue.

Autour de moi, je ne trouvais que de l'ombre, encore de l'ombre, toujours de l'ombre.

Alors je revins au lit de feuilles sèches pour repartir immédiatement. Vingt fois je fis le trajet. Et toujours je me répétais :

— Aveugle !... Tu es aveugle !

Et dans ce décor de camp, allant et venant, jeune et souriante, une femme...



UN ÉVADÉ DANS LES CORDILLIÈRES

Qu'allais-je faire désormais ? Comment gagner Mendoza ? Comment vivre ?

— Aveugle !
Cette fois, c'était bien fini. Je n'avais plus qu'à crever comme une bête puante dans mon trou.

Ah ! ma vie !... ma pauvre vie !
Je m'étais affalé sur le feuillage. Je pleurais...

Soudain, j'eus un éclair de raison.

— Voyons, voyons, me dis-je, n'importe quel aveugle à ta place réussirait à retrouver l'issue et à sortir de cette tanière.

Mais alors ?...

D'un bond j'étais debout. Je pris mon bâton en main et j'allai, sondant la roche. Je tournai à droite, puis j'obliquai à gauche.

Cette fois, il ne pouvait y avoir d'erreur. L'ouverture devait être là. Essayons. Je tendis le bras armé de mon gourdin... Clac ! un bruit mat, le rocher... Par ici, peut-être... Clac ! encore le rocher... Alors par là... Floc !

— Ah !...

Oui, mes amis, j'avais poussé un cri. Cri de joie et de désespoir à la fois. Car je devinais tout maintenant. Je n'étais pas aveugle, je n'avais jamais été aveugle... J'étais enseveli vivant !

La neige peu à peu avait muré l'entrée.

— Ah ! m... ! firent Janot et Zizi à l'unisson.

Exclamation historique qui ne troubla pas le narrateur.

— Oui, mes enfants, continua celui-ci, pendant mon sommeil, lentement, insidieusement, une couche épaisse s'était accumulée. J'étais enfermé comme dans un caveau.

Il fallait aviser. Et au plus vite. La tempête continuait au dehors et chaque minute perdue scellait un peu plus les pierres de mon tombeau.

Aviser, oui, mais comment ?... Si encore j'avais eu un outil quelconque, une pioche, une pelle, une bêche... Mais rien que mon bâton. Avec ça, un seul bras valide. Pourtant je me mis courageusement à l'ouvrage. Je suis sûr que je n'ai jamais tant travaillé.

Deux trous en bas, un trou en haut, un coup de levier et la neige glissait. Petit à petit, je la grignotais... Quelles heures !... Mon front ruisselait, la faim me mordait le ventre, la soif me brûlait la gorge, un fer rouge s'enfonçait dans mon épaule blessée à chacun de mes efforts, rien ne m'arrêtait. Je n'avais qu'une hâte, faire une brèche dans le mur de verglas.

Après avoir cru être devenu aveugle, voilà maintenant que j'avais peur de mourir asphixié. Déjà il me semblait que l'air se raréfiait et, par moment, que j'étouffais.

Cette peur décuplait mes forces et me faisais oublier la neige qui, en s'accumulant autour de moi, m'enlisait peu à peu.

Enfin, la croûte devint plus molle. Un pâle rayon de lumière tamisé et laiteux filtra tout à coup dans ma tanière. Je me ramassai dans un suprême effort.

— Han !

Un dernier éboulement. Un souffle glacé. J'étais sauvé.

Oui, j'étais sauvé. Ah ! la joie de respirer, d'être libre !

Dehors, la tempête grondait toujours, que m'importait ! Je sortis quand même. Alors, tête nue, poumons dilatés, je fis face au vent déchaîné.

Ah ! le bon vent ! Je l'aspirais, je le humais, je l'absorbais, gueule ouverte, à m'en saouler.

La vie coulait en moi à pleins bords. J'étais sauvé...

Quand, avant de rentrer dans mon trou, le front serein, je levai les yeux vers la croix je reculai, stupéfait. Le Christ avait disparu.

Moins heureux que moi, la neige l'avait enseveli.

Une bonne soirée.

La tempête dura soixante heures.

Pendant soixante heures, je demeurai tapi dans mon terrier. Trois fois, je tentai un départ, trois fois je dus revenir en hâte sur mes pas. Mes provisions s'étaient épuisées, maintenant la question se posait, cruelle, de la faim.

Enfin, au matin du quatrième jour, un ciel radieux. La neige fraîche étincelait sous un soleil de printemps. Tous les pics s'élevaient à l'infini et j'apercevais, très haut au-dessus des autres monts, le fameux Aconcagua (1), qui lui-même découvrait sa vieille tête blanche.

C'était le beau temps.

Cette fois, en route...

Des équipes d'ouvriers, déjà, étaient au travail, débarrassant la voie. Je fis chez eux mon plein de provisions. La journée commençait bien.

— Suivez la voie, me dit l'un d'eux, à quatre kilomètres d'ici vous rencontrerez une autre équipe.

Mon bâton décrivit dans l'air un moulinet impressionnant.

— En avant !

Le bonhomme ne m'avait pas trompé. Le vent aigrelet m'apportait bientôt l'écho de rires et de chansons. Une dizaine de gailards chassait la neige.

Un bon café copieusement arrosé qu'ils m'offrirent me redonna du cœur au ventre.

Décidément, c'était une bonne journée.

Je ne prévoyais pas que la soirée allait être meilleure encore. À la tombée de la nuit, en effet, j'avais le bonheur de rejoindre une dernière équipe qui rentrait à son campement.

Le chef accepta de me donner asile pour la nuit.

— Je vous paierai, lui dis-je en montrant les vingt pesos que le commissaire argentin m'avait généreusement offerts.

Mais l'homme se défendit.

— Chez moi, fit-il, en riant, l'hôtel est gratuit. Seulement, je vous préviens, ce n'est pas un palace. Il n'y a pas d'eau courante dans la maison.

Une cabane en bois. Une seule pièce de plain-pied, large et carrée. Sur la terre battue, des paillasses recouvertes de peaux de bêtes. Dans un coin, un grand feu. Sur ce feu, une grosse marmite qui fleurait bon le « puchero » (2). Et dans ce décor de camp, allant et venant, jeune et souriante, une femme...

À ce souvenir, les yeux de Milo s'embaissèrent encore de désir.

— Oui, mes amis, une femme ! Avec tousses accessoires. Une bouche, des seins, des cuisses...

L'homme aux belles dents dodelina de la tête, puis il s'exclama :

— Vous ne pouvez pas comprendre ce que ça représentait pour moi, une femme !... pour le prisonnier que j'étais depuis des mois ! Je la mangeais des yeux !...

Après le repas, les hommes empoignèrent des instruments divers : un accordéon, une mandoline, un saxophone, un banjo. Pour que le jazz fût au complet, l'un d'eux avait retourné une énorme bassine et s'en servait comme d'une grosse caisse. De temps à autre il variait aussi son accompagnement en tapotant avec un couteau sur des bouteilles, des verres et une boîte à cigares.

Ces gens étaient merveilleux. Jamais je n'avais entendu un rythme aussi frénétique. Tout à coup, les modulations d'une chanson à la mode avaient fait bondir, toute frémissante, un tambour de basque au poing,

(1) Un des pics les plus élevés de cette région (6 500 m.).

(2) Plat national argentin que l'on peut comparer à notre pot-au-feu.

la jolie fille. Ah ! mes amis, quelle danseuse que cette mère ! Sa bouche entr'ouverte était comme un fleur de sang. Un éclat magique l'enveloppait. Et voilà que, dans une pirouette fantastique, elle lançait au diable son casaquin de laine...

Nue. Elle était nue.

Alors, mordus dans leur chair, les musiciens redoublèrent d'ardeur. Les doigts grattaient les cordes, les joues se gonflaient, les bras s'élevaient...

Soudain, je restai émerveillé, fasciné, enflammé de désir. Le corps entier de la jolie fille, maintenant, était immobile. Elle avait étendu les bras en croix au-dessus de sa tête, et seuls les deux globes de sa poitrine, agités comme par une houle, suivaient le rythme musical. C'était inouï. Mon sang bouillonnait.

À ce moment, le chef, posant son banjo, étendit ses mains épaisses, étreignit le corps vibrant qui s'offrait et le coucha sur un lit de peaux de bêtes.

Sans impatience, les autres continuaient à jouer des mélodies plaintives.

Ils étaient huit. Tous les huit se succédèrent contre elle, sans hâte, tranquillement, au son de l'accordéon, du saxophone et des banjos.

Elle les accepta tous sans murmurer, indifférente.

Le chef, qui s'était satisfait le premier, rapprocha son escabeau.

— C'est une gentille fille, me dit-il, et pas exigeante. Elle fait notre cuisine, s'occupe du ménage, entretient nos vêtements et... nous distrait un peu, le soir.

À la fin du mois, je fais une collecte, en tout une cinquantaine de pesos... Elle est contente.

Puis, brusquement, il me proposa :

— Dites donc, l'ami, si l'amour vous brûle le sang, ne vous gênez pas.

Je regardai la fille. Elle me souriait, semblant m'attendre. Alors, comme il y a des politesses qu'on doit faire à ceux qui vous accueillent généreusement, je... enfin... Il y avait plus de six mois que ça ne m'était arrivé.

Le lendemain, je demandai au chef l'autorisation de rester vingt-quatre heures encore dans son campement. Je lui expliquai que ma blessure me faisait souffrir, que je voulais la panser et que j'avais besoin de repos.

— Tu es chez toi, l'ami, me dit-il, demeure avec nous tant que tu voudras.

En réalité, j'avais mon idée. Cette même pas exigeante et qui acceptait tout de ces hommes, ça pouvait être une riche affaire pour moi qui n'avais plus de femme. Sur-tout qu'il m'avait semblé, la veille, que je ne lui étais pas tout à fait indifférent.

— Mon petit Milo, me dis-je alors, attention, ouvre l'œil ! Tu as là sous la main une jeune pouliche qui ne demande qu'à être montée par un jockey de première. Si tu sais lui faire des bonnes manières et la prendre au béguin, c'est pour toi la belle vie qui recommence.

Je préparai donc mes batteries. J'empruntai un rasoir, je fis un brin de toilette, et en avant pour le grand travail ! Le soir, l'affaire était dans le sac. La même me promettait de venir me rejoindre au premier signal à Mendoza.

— Bien joué ! s'écria Zizi au comble du ravissement.

Milo sourit avec suffisance.

— Quand je la quittai le surlendemain, reprit-il, elle me mit dans la main quelques billets.

— C'est le montant de la dernière collecte, me souffla-t-elle, cinquante pesos. J'étouffai la somme en douce, sans plus.

Il eut alors un petit rire bref et fat, puis, dédaigneux, il laissa tomber :

— Que voulez-vous, c'est plus fort que moi, j'ai jamais pu refuser l'argent des femmes !

Un miracle.

Un moment, je restai rêveur. Je ne pouvais me défendre, je l'avoue, d'admirer le cran du curieux personnage et surtout sa façon singulière d'envisager, au milieu du péril, le côté pratique des choses.

Mais bientôt, de nouveau, je prêtai l'oreille, l'homme aux belles dents continuait le récit de sa merveilleuse aventure.

— Il y avait déjà trois jours que j'avais quitté le campement joyeux, marchant le jour, et dormant la nuit dans une baraque d'ouvriers, quand, à l'aube du quatrième matin, un des travailleurs me conseilla d'abandonner la voie ferrée.

— Elle fait un crochet très long dans la montagne, me dit-il. En suivant au contraire la route que vous apercevez là-bas et qui est très praticable, vous n'êtes plus éloigné de Mendoza que d'une vingtaine de kilomètres. Avant la nuit, vous pouvez facilement atteindre, à moitié chemin de la ville, le « Poker d'As ». C'est une petite auberge, un rendez-vous de chasseurs, où vous trouverez bonne table et bon lit. Si vous n'êtes pas trop fatigué, le lendemain, d'une traite, vous pourrez gagner Mendoza.

Je suivis le conseil du bonhomme.

Au début tout alla bien. Si je marchais plus difficilement, j'étais mieux abrité du vent, mais, dans l'après-midi, je devais être arrêté subitement dans ma course en avant par un incident aussi stupide qu'inattendu. La piste que je suivais venait de se partager brusquement en deux tronçons.

L'homme avait omis ce détail, pour moi d'une importance capitale.

Maintenant, j'avais deux pistes devant moi. Une des deux était certainement bonne, mais laquelle ? Comment la découvrir ? Pourquoi celle-ci et non pas celle-là ? Je m'en remis à la Providence.

— A ta bonne chance ! me dis-je.

Et je pris la piste qui s'offrait la plus tentatrice, la piste qui me semblait conduire vers les régions hospitalières, vers la grande ville, vers la vie...

Hélas ! le destin qui dirige les hommes m'avait fait prendre à gauche, tandis que le salut était à droite, à quelques centaines de pas...

Ainsi, je marchai dans l'erreur longtemps, longtemps. Maintenant, la nuit commençait à descendre sur les monts, et pas d'aube à l'horizon. Dès lors, je m'arrêtai presque à chaque pas, scrutant de tous côtés. Rien... Toujours rien... Soudain, il me sembla apercevoir une tache sombre sur la neige blanche, à flanc de rocher. Illusion ? Mirage ?... Pour mieux voir, je m'écartai légèrement de la piste. Tonnerre ! Brusquement, le sol venait de glisser sous mes pas. Il glissait et il m'entraînait lentement, doucement, mais sûrement. D'un coup de rein, je tentai un rétablissement, mais ce mouvement brutal, au lieu de me sauver, précipita ma descente et je roulai dans la neige qui dans le bas-fond atteignait plus de trois mètres...

Heureusement, je tombai mollement et sans me faire de mal. Alors, par petits sauts, j'échappai au danger immédiat en gagnant le contrefort d'une arête. Mais quand je voulus entreprendre de remonter la pente, force me fut de reconnaître l'inanité de mes efforts. Je ne grimpais pas un mètre que j'en descendais deux, risquant à chaque essai de dégringoler à nouveau dans le bas-fond.

Alors le désespoir m'envahit. Cette fois, je n'en réchapperais pas. C'était écrit. Il n'y avait plus qu'à mourir.

Mourir ? Non, vivre, vivre encore, remonter la pente, retrouver la bonne piste, marcher... La vie est un poison, une ordure, une « salope », mais je l'aime. Je veux vivre...

(Suite page 14.) CLAUDE VINCELLE.

Des équipes d'ouvriers déjà étaient au travail, débarrassant la voie. Je fis chez eux mon plein de provisions.

L'aviateur Mermoz, de la compagnie Aéropostale, était tombé avec son appareil dans les Cordillères. Tous les postes avaient été alertés.





La semaine prochaine « Police-Magazine » commencera la publication de « Matricule 46.635 », l'histoire authentique d'un forçat, écrite par lui-même. Son auteur était libre, lorsqu'il nous adressa le manuscrit de ce récit, de ses mémoires somme toute. Il se trouvait en Amérique Centrale, où, sa peine terminée, il avait été autorisé exceptionnellement à résider, en raison de sa bonne conduite au bagne de Cayenne. Mais celui qui avait porté pendant plusieurs années le matricule 46.635, ne pouvant résister à l'envie de rentrer en France, alors qu'il lui était interdit jusqu'à la fin de ses jours de vivre dans la métropole, commit la faute de s'embarquer comme passager clandestin sur un navire se dirigeant vers le Havre. Découvert, il avoua son identité, car il avait un faux passeport, et fut remis aux autorités françaises à l'arrivée au Havre. Dix-huit mois ont passé depuis. Matricule 46.635, astreint à l'obligation de séjourner perpétuellement en Guyane, a été considéré comme un forçat évadé et transféré du Havre à Versailles, puis à la maison centrale de Caen et enfin au pénitencier de Saint-Martin-de-Ré, antichambre du bagne, où il attend le départ du prochain convoi, à bord du « La Martinière », pour la terre maudite. Jusqu'à ce jour, il nous avait été impossible de nous entretenir avec notre collaborateur occasionnel. A la veille de la publication de « Matricule 46.635 », l'administration pénitentiaire a consenti à nous donner l'autorisation de rendre visite à l'auteur du pathétique récit que nos lecteurs trouveront dans « Police-Magazine », à partir de notre prochain numéro. Nous tenons à la remercier ici de la largeur d'esprit dont elle a fait preuve en la circonstance et de la complaisance qu'elle a mise à nous ouvrir les portes du bagne. Notre

rédacteur en chef Pierre Desclaux a pu visiter Saint-Martin-de-Ré et causer longuement avec Matricule 46.635. Dans les lignes émouvantes qui suivent, il rend compte de sa visite au bagne et de l'entretien qu'il a eu avec l'infortuné dont les tragiques aventures passionneront bientôt nos lecteurs.

**

Face à la grande cour déserte, bordée par les bâtiments de l'administration et ceux où sont logés les soldats sénégalais qui constituent la petite garnison de Saint-Martin-de-Ré, le sympathique directeur du pénitencier, M. Micaëli, me dit, comme nous sortions de son bureau :

— Il est préférable que vous visitiez d'abord le bagne avant de vous entretenir avec le détenu que vous êtes autorisé à voir.

Et il me donna pour guide son adjoint, M. Ardouin. Sous la conduite de ce courtis fonctionnaire, j'ai pu forcer les consignes si sévères du bagne de Saint-Martin-de-Ré qui interdisent à toute personne étrangère à l'administration pénitentiaire de franchir la porte fatidique derrière laquelle il n'y a plus que des êtres privés de liberté et les hommes qui, attentivement, les surveillent.

Cette porte robuste est large. Dans un de ses deux épais battants s'encastre un portillon à la serrure entourée d'une plaque circulaire de cuivre poli, très astiqué.

Un gardien s'est empressé, la serrure jouée sans bruit, sur ses gonds le portillon s'ouvre, démasquant une nouvelle cour.

Et j'ai passé ce seuil

La cour du pénitencier. A gauche: Entrées à plusieurs compartiments; au milieu et au fond: entrée des ateliers et de la boulangerie. (H. M.)

MATRICULE 46635
RENDRE VISITE



REPORTAGE
PIERRE

Notre rédacteur en chef (de dos) passant le pont-levis qui conduit au pénitencier. (H. M.)

avec angoisse, sans parler. Celui qui pénètre pour la première fois et qui se sait libre de tous ses actes n'éprouve tout d'abord qu'une impression, celle d'être dans une caserne. Tout concourt à lui fournir cette illusion, la disposition des locaux d'habitation qui encadrent le vaste rectangle de la cour, la couleur blanche des murs et l'odeur de coaltar qui s'échappe des croisées ouvertes.

Mais ces croisées ont des grilles, toutes ces croisées. Cet homme qui traverse là-bas d'un pas nonchalant, ce n'est point un soldat.

Alors une nouvelle émotion vous serre le cœur. On arrive du dehors pour aboutir à ce bagne, on a traversé quelques kilomètres d'océan, la campagne de l'île, on a coudoyé des dockers, des marins, des paysans ; on a constaté malgré soi la vie tranquille des villageois ; on a vu sur le pas des portes les vieilles femmes au visage calme qui cousaient, les enfants qui se poursuivaient gaiement dans les rues étroites ; on a vu les vagues qui s'échouaient bruissantes sur la rive ; on a vu au loin les innombrables barques de pêche aux voiles diaprées.

Et puis cette large cour sans horizon... ces bagnards vêtus de bure, chaussés de sabots.

La réalité s'impose à vous brutale. Il faut se rendre à l'évidence. La porte massive s'est refermée. Elle ne se rouvrira que pour laisser sortir tout à l'heure l'homme libre égaré ici, admis par exception et qui éprouve un insupportable malaise à se sentir si différent des misérables qui expient ici en silence, tous semblables... par le costume, tous domptés par la discipline rigoureuse, tous contraints de s'incliner devant la force qui mate, au moins superficiellement, leurs instincts.

Ils vous jettent un regard à la dérobée et ils saluent ainsi que l'exige le règlement en enlevant respectueusement leur petit et singulier béret marron qu'aucun ne porte de la même façon, peut-être pour essayer, en dépit de tout, de se conférer un embryon de personnalité.

Venez voir les ateliers !
Je pénètre, curieusement épié par les « isolés » qui vont d'un service à l'autre, privilégiés chargés de certaines tâches, dans une courette resserrée entre deux bâtiments. Je longe un mur et soudain mon guide et le gardien-chef me disent simplement, en me montrant une croisée grillagée.
— Regardez !

Notre rédacteur en chef, Pierre Desclaux (à droite), accoudé au bureau du surveillant-chef, interroge Matricule 46.635 dont Police-Magazine va publier les mémoires. (H. M.)

Une corvée de balayage effectuée à l'intérieur du bagne par des forçats. (H. M.)

Je m'approche très près et je voudrais reculer tout de suite. Je me domine et reste là, cloué par l'affreuse surprise. Derrière le grillage, les battants de la croisée sont ouverts. En une vaste pièce, une cinquantaine de bagnards, une centaine peut-être, car il est difficile de dénombrer les individus dans ce grouillement de vestes brunes, de manches portant le numéro matricule en gros chiffres, ce grouillement de visages livides, verdâtres, ou très foncés. Le gardien qui les surveille nous tourne le dos, assis sur une table, jambes pendantes. La consigne est formelle. Sous aucun prétexte il ne faut interrompre le travail. Ils confectionnent des émouquettes qui seront posées ensuite, dans des plaines ensoleillées et verdoyantes, sur la tête des chevaux ou des bœufs, pour les préserver, par les journées chaudes d'été, du harcèlement des insectes.

Les doigts continuent à entrelacer des cordes de couleurs. Mais tous les yeux sont fixés sur moi. Je suis dehors en pleine lumière et les bagnards me semblent dans l'ombre. Ces yeux... atroce spectacle ! Les uns sont à demi ouverts, les paupières clignotantes les cachent par éclipses et leur éclat parait ainsi beaucoup plus vif ; d'autres m'affrontent, durs, arrogants, humiliés, hypocrites, courageux, sait-on ! Certains font pitié, certains effrayent.

Et dans cette embrasure s'encadre un infernal tableau qui n'est pas humain. On ne voudrait pas écrire que ce sont là des larves, et pourtant c'est bien le seul terme qui me vienne à l'esprit, le terme le plus exact. Larves, ces déchets d'humanité qui, sous la bure d'infamie, se livrent à un travail fastidieux, mécanique qu'ils accomplissent à la même cadence régulière, tandis que leur âme est hantée par les rêves d'avenir ou par les souvenirs d'un passé qu'ils exécutent ou qu'ils regrettent.

Un seul gardien astreint ces misérables à leur besogne monotone. C'est qu'ils connaissent, tous ces forçats, les rigueurs du règlement. Les plus récalcitrants ne veulent même pas tenter d'encourir des peines qui aggraveraient encore leur situation.

Ces machines humaines fonctionnent sans arrêt. Je fouille à mon tour cette pénombre sinistre. Je m'attarde à examiner les visages, en m'efforçant de dépouiller mon regard de toute expression qui pourrait trahir l'horreur physique instinctive que je ressens. Et je comprends aussi, par

une intuition qui ne peut pas me tromper, que je ne dois pas insulter ces malheureux, en ayant l'air de les plaindre. Ils doivent tolérer à grand peine que je sois curieux de les détailler, un devoir impérieux de simple humanité s'éveille en moi, m'incitant à ne pas leur infliger davantage ce supplice. L'homme libre s'arrache à cette abominable contemplation.

Je poursuis mon chemin dans la courette dont le sol est net. Pas un chiffon, pas un bout de papier ou de ficelle. Partout la propreté la plus rigoureuse. Je suis arrivé le matin à l'improviste sans me faire annoncer et l'autorisation ministérielle m'ayant été donnée la veille, tard dans la soirée, on ne pouvait s'attendre à ma venue si rapide. On n'a sans aucun doute rien préparé. Aucune mise en scène.

Les costumes des bagnards n'ont aucune tache. Les figures, les mains sont soigneusement lavées.

Contre une muraille, dans une encoignure, une sorte de box en planches couleur rouille, avec au milieu un récipient, une tinette. Un forçat s'engage à reculons dans le box, s'immobilise, s'accroupit, referme sur lui une minuscule portière qui cache seulement le haut de ses jambes et le bas de son corps. Le règlement a prévu que les latrines individuelles du bagne devaient être ainsi agencées. Il faut pouvoir exercer sur les détenus à chaque seconde une surveillance ininterrompue.

A-t-il honte ce pauvre diable qui, dans cette case étroite, met une relative discrétion à ne pas me choquer ? Je surprends son pitoyable regard qui m'effleure et je détourne la tête, comme si je ne l'avais pas remarqué.

Je considère au passage un autre détenu qui confectionne un filet. Il est debout face à la muraille et se balance de façon imperceptible, tandis que ses doigts agiles passent les fils, forment les mailles. Les pêcheurs qui bientôt lanceront ce filet dans les remous des flots sauront-ils qu'il sort de ce bagne ?

Me voici dans la boulangerie. L'odeur du pain chaud m'assaille. Ces mitrons qui vaquent à leurs occupations m'apparaissent comme des êtres normaux, assurément parce qu'ils n'ont pas la veste de bure, et

Le pénitencier vu de la mer. (H. M.)

PORTAGE PAR
PIERRE DESCLAUX

AU
BAGNE DE RÉ



Le prétoire où comparaissent les forçats coupables d'une faute. Au centre: le directeur, M. Micaëli. (H. M.)

En haut, à gauche: Une cellule de punition. (H. M.)

Je m'attarde à examiner leurs traits, où je cherche des indications qui me permettraient de les apparenter aux prisonniers de l'atelier. Mais vainement. Faut-il conclure que l'exercice d'un métier familial donne davantage à un détenu l'occasion de conserver quelque apparence sociale? Sans doute.

Sur l'injonction du gardien-chef, l'un des boulangers prend au hasard dans une étagère une boule de pain, l'essuie avec soin, après l'avoir brossée, et me la tend poliment, sans obséquiosité, avec un petit couteau. Je taille moi-même un morceau et goûte ce pain qui est bon. Je le dis et, d'un regard appuyé, le forçat me remercie... peut-être parce qu'en lui rendant son couteau et la boule, je l'ai intentionnellement, dans mon attitude, traité en homme, en égal.

Comment n'oublierait-on pas les crimes de ces parias, lorsqu'on est pour quelques instants seulement le témoin de leur épouvantable déchéance! Ils expient, et celui qui passe ne saurait être accusé de coupable faiblesse s'il leur accorde l'aumône d'un peu de miséricorde.

Mais j'avais hâte de voir Matricule 46.635 et je le confessais à M. Ardouin :

— Attendez encore quelques minutes, me répondit ce dernier, je veux vous montrer d'abord le décor où il vit. Vous aurez ensuite tout votre temps pour l'interroger.

Nous traversâmes à nouveau la cour et, gravissant un escalier aux vieilles rampes de bois, nous arrivâmes au premier étage d'un des bâtiments. Je visitai ainsi plusieurs

chambrées. Dans toutes un bat-flanc analogue à celui des corps de garde militaires. La literie pliée bien en ordre sur les planches laissait apparaître ces dernières lavées récemment. Pas de poussière sur le parquet. La propreté que j'avais constatée dans tout le bagne était ici encore plus qu'ailleurs visible. Chambrée de prison évidemment, le bat-flanc remplaçant les lits, mais chambrée bien aérée, prenant jour sur la cour par de larges et hautes fenêtres, grillées naturellement. Toutes les chambrées que je visitai successivement ressemblaient à la première, certaines sont plus petites que les autres, mais leur agencement est tel que du large couloir qui les longe, il est aisé aux surveillants de distinguer la nuit ce qui se passe dans chaque pièce. En effet, des baies aux solides barreaux sur lesquels s'appuie par surcroît un fin grillage s'ouvrent dans l'épaisse muraille à hauteur d'appui et le battant des portes est percé d'un trou qui sert de judas.

Je demandai à un de mes guides si la surveillance était exercée d'une façon continue toute la nuit et j'obtins une réponse affirmative. Du corridor, on peut allumer à l'improviste une lampe électrique puissante qui éclaire les moindres recoins de la chambrée.

Les forçats sont livrés à eux-mêmes, dès qu'ils ont franchi le seuil de leur dortoir, la journée de travail terminée. La chambrée de Saint-Martin-de-Ré est analogue à la case des pénitenciers de Guyane, avec cette différence que les gardiens circulent sans répit dans le couloir et peuvent regarder à toute minute les détenus. Sous aucun prétexte, ces derniers ne quittent cette chambrée jusqu'à l'heure du réveil. Les portes sont rigoureusement fermées de l'extérieur et le quartier des chambrées est lui-même privé de communication avec les autres services, les serrures de toutes ses issues étant closes à double tour.

Il y a place dans chaque dortoir pour environ trente à quarante hommes. Une tinette de hautes dimensions, à forme conique, coiffée d'un large couvercle, est placée non loin de la porte, contre un mur. Le plancher autour de cette tinette, bien que lavé à grande eau et brossé, est maculé de taches brunâtres, et ces taches révèlent qu'en dépit des règlements et des admonestations, le voisinage immédiat de ces récipients ne doit pas tous les matins se trouver d'une propreté exemplaire. Quarante bagnards enfermés pour de longues heures ne peuvent être toujours rendus responsables de certains défaits à l'hygiène qu'entraîne presque la nature même de ces locaux qui servent jadis de casernement à des soldats du génie et dont l'aménagement actuel, bien qu'ingénieux, laisse parfois à désirer. Ici le tout-à-l'égout avec forte chasse d'eau s'imposait, surtout en période de concentration de forçats quelques semaines avant le départ pour la Guyane, alors que ces chambrées voient leur effectif actuel plus que doublé.

Le jour, les chambrées sont vides et personne en dehors des surveillants n'a le droit d'en franchir le seuil. Les forçats et les relégués qui constituent en ce moment la majeure partie de la population du pénitencier de Saint-Martin-de-Ré se trouvent en théorie astreints au silence toute la journée, à partir de l'instant où ils se rendent au travail jusqu'à l'heure où les verrous sont tirés derrière les lourds battants qui les emprisonnent dans la chambrée.

A cette heure de la journée, les détenus échangent leurs impressions à voix basse et les plus mystérieux conciliabules s'engagent. C'est alors que la curiosité des surveillants s'exerce avec le maximum d'intensité, car l'administration pénitentiaire intervient avec sévérité, dès qu'elle constate le moindre manquement à la discipline, surtout en ce qui concerne les mœurs de ses pensionnaires.

Les amitiés particulières ne sont pas tolérées comme en Guyane et les coupables, lorsqu'on les surprend, deviennent les hôtes du quartier de correction situé sous les chambrées, au rez-de-chaussée, et dont l'entrée seule, près de l'escalier, possède un aspect assez lugubre d'*in pace*.

Dans les cases de Saint-Laurent-du-Maroni, dans celles des Iles, les forçats parviennent à déjouer la surveillance de ceux qui les gardent et qui d'ailleurs pra-

Notre rédacteur en chef Pierre Desclaux (à gauche) va franchir le seuil du dépôt proprement dit pour rendre visite à Matricule 46.635. (H. M.)



Forçats procédant à leur toilette. (H. M.)



liquement se désintéressent de leurs faits et gestes. Mais ici les détenus que persécutent les hantises de la chair sont épiés sans cesse et il leur faut déployer des prodiges de ruse pour assouvir leurs misérables passions.

Avant de quitter ce large couloir blanchi à la chaux, je m'imaginai ce que doivent être les nuits de ceux qui, fiévreux, obsédés, étendus sur leur dure couchette, l'oreille aux aguets, attendent avec anxiété le passage du gardien, s'efforçant de deviner s'il approche, s'il s'éloigne ou s'il reste immobile derrière le mur, prêt à surgir...

Et je concevais aisément que le passage au dépôt de Saint-Martin-de-Ré soit considéré par la plupart des forçats et des relégués comme un enfer.

Nous quittâmes le quartier des chambrées et redescendîmes dans la cour. De là je visitai le parloir si étroit qui sert bien rarement.

C'est une pièce rectangulaire d'environ quatre mètres sur trois de superficie. Elle est divisée dans le sens le plus large par une double barrière grillée et grillagée s'élevant à près de trois mètres. D'un côté se tiennent le ou les parents. Au milieu, entre les barrières, un gardien qui assiste à la conversation. De l'autre côté, le détenu.

En temps ordinaire, me dit un de ceux qui m'accompagnaient, il défile peu de monde ici. Les gens qui échouent dans notre pénitencier sont en général abandonnés par leur famille. Il n'est pas fréquent qu'on demande en haut lieu l'autorisation de venir échanger quelques paroles avec ceux qui attendent leur départ pour le bagne. En période de concentration, lorsque le départ n'est plus qu'une question de jours et que les effectifs de bagnards des maisons centrales de Riom, Fontevault, Caen se trouvent rassemblés à Saint-Martin, alors les visites augmentent, mais pas assez au gré des détenus. Ils ne veulent pas l'avouer et pourtant presque tous attendent la venue d'un être cher et sont désespérés de ne pas être appelés au parloir.

Rappelez-vous M^{me} Mestorino qui ne vint point, en dépit de ce qu'espérait son mari. Il y en eut tant d'autres qui la veille même du départ, leur dernier espoir déçu, étouffèrent des sanglots, la tête dissimulée sous la couverture, tandis que somnolaient fiévreusement des camarades de chambrée mieux partagés.

Ces visites sont très courtes, nous l'exigeons, car vous voyez l'exiguïté de la pièce et il est impossible de faire séjourner ici plus de deux bagnards à la fois.

Je posai cette question :
— Ne vous est-il pas arrivé de permettre à une femme d'embrasser son mari, à une mère d'embrasser son enfant ?

— Jamais !
— Même à travers le grillage ?
— Jamais !

Et ce « jamais » implacable prenait une force terrible dans ce local étroit, trop

blanc, où la lumière tombant de haut doit mettre sur les visages de ceux qui souffrent, de ceux qui partent comme de ceux qui restent, une pâleur de sépulchre.

Au sortir du parloir, on m'ouvrit la porte du réfectoire qui sert aussi de chapelle le dimanche. De lourds bancs sans dossier sont alignés autour des tables. Les quatre cents détenus qui vivent aujourd'hui à Saint-Martin-de-Ré tiennent à l'aise en ce lieu qui est fort vaste. A chaque bout de table, des brocs pleins d'eau. Je distinguai sur le bois des tables, de-ci de-là, quelques prénoms grossièrement gravés au couteau.

Des oiseaux piaillaient un peu en avant de l'autel, se poursuivaient, s'abattaient sur le sol entre les pieds des tables. Ils s'envolaient ensuite, gagnaient une lucarne près du plafond, disparaissaient, revenaient bientôt une paille au bec. Le baigne au printemps n'effarouche pas les oiseaux qui viennent y abriter leurs amours et y bâtir leur nid !

Je devais voir un peu plus tard, dans la grande cour, un forçat porteur d'un lourd paquet qui avançait en suivant du regard deux mouettes qui planaient ailes largement ouvertes. Tout ici évoque la privation de liberté. Tout, les oiseaux venus du large, comme ceux qui délaissent pour les toits du baigne les pêcheurs de l'île aux fleurs si roses. Tout, ce chat qui, chérides gardiens, a le droit de se glisser dans l'entre-bâillement d'une porte et qui sort à volonté du pénitencier.

J'arrêtai ma promenade, après avoir médité dans le prétoire où comparaissent les bagnards coupables d'avoir enfreint les prescriptions de ce dieu redoutable... le RÈGLEMENT. L'heure avançait. J'errais depuis assez longtemps dans l'antichambre de Cayenne...

Le gardien-chef lança un ordre. Quelqu'un partit à la recherche de celui que j'étais venu voir.

Il arriva peu après. On ne l'avait pas prévenu de ma visite. Un forçat ne s'étonne de rien en principe. Je le vis déboucher de la courrette des ateliers. Il marchait avec un léger dandinement, à côté d'un gardien, et son allure était tranquille.

Notre entretien eut lieu dans le bureau du gardien-chef, en présence de trois témoins. L'homme se tenait immobile devant moi, le visage rasé de frais, les yeux très clairs, très brillants, les traits un peu tirés, le teint jaune, les cheveux bruns assez longs et dressés en broussaille. Il tenait à la main son baret et les doigts qui tournaient et retournaient cette coiffure étaient propres.

Je me fis connaître. Matricule 46.635 sourit.

— Je vous remercie d'être venu, me dit-il. Lorsque j'ai envoyé de Panama mes premiers manuscrits à *Police-Magazine*, je pensais que je serais autorisé un jour à rentrer définitivement en France et je ne supposais pas que nous nous verrions pour la première fois au pénitencier de Saint-Martin-de-Ré.

Il cherchait à paraître fort calme, fort assuré, mais je percevais le trouble qui le tenaillait. Et voici la confession que me fit René X..., Matricule 46.635, toujours en présence des trois fonctionnaires muets, qui à aucun moment ne l'interrompirent

et me laissèrent toute liberté d'orienter l'entretien à mon gré :

— Vous avez paru vous étonner que je sois revenu en France ? Je ne pouvais plus résister. Il fallait que je rentre pour me faire gracier. Vous ne sauriez comprendre à quel point le mal du pays saisit un homme qui a passé tant d'années au loin, qui a souffert...

Je ne cherche pas à m'innocenter des méfaits que j'ai commis. Vous avez pu voir mon casier judiciaire. La Cour d'assises de la Côte-d'Or m'avait condamné le 29 mai 1922 à huit ans de travaux forcés et dix ans d'interdiction de séjour pour vol qualifié. Je suis entré à Saint-Martin-de-Ré le 8 septembre 1922 en vue de mon départ pour la Guyane. J'ai été embarqué le 7 juin 1923 sur le *La Martinière*.

Ce que fut mon séjour au bagne, vous le savez, puisque je l'ai conté longuement dans les notes que vous allez en majeure partie publier. Mais je vous saurai gré de dire à vos lecteurs que j'ai expié lourdement, cruellement, les fautes que j'ai commises il y a plus de dix ans. Ma bonne conduite au bagne me valut d'être l'objet de mesures de bienveillance spéciales. Je fus nanti de postes de confiance. M. le Gouverneur Sciadoux me permit de prouver que je pouvais redevenir un honnête homme et toute la vie je lui en serai reconnaissant.

Un jour vint en Guyane une femme de lettres américaine, lady Blair Niles. Elle était autorisée à visiter le bagne. Quand elle revint aux Etats-Unis, elle me consacra un livre, *Condemned Devil's Island*, qui racontait simplement ma vie, mes erreurs de jeunesse, mon expiation. Cet ouvrage obtint un gros succès en Amérique et il y eut un metteur en scène qui l'adapta à l'écran.

Ronald Colman fut chargé d'interpréter mon personnage. Ce film s'intitula *Condemned* et je sais que la censure française n'en permit pas la projection, peut-être parce qu'il présentait le bagne de Guyane sous un jour trop réaliste.

Lady Blair Niles intervint en ma faveur auprès du gouvernement de la colonie pénitentiaire, et, en raison de ma bonne conduite, je fus autorisé, par arrêté du gouverneur, à l'expiration de ma peine principale, le 20 septembre 1930, à résider momentanément au Venezuela.

Ce fut une mesure exceptionnelle dont je voulais me montrer digne. Mais la vie au Venezuela est dure, surtout pour un homme affligé d'un passé. Je luttais de mon mieux, résolu à rester honnête, en dépit des tentations qui s'offraient à moi chaque jour. J'avais promis au gouverneur Sciadoux et à lady Blair Niles, qui fut si bonne pour moi, de me régénérer complètement.

Je m'y employai de mon mieux. Et je vous jure que si j'avais voulu, j'ai eu

La poterne sous laquelle il faut passer pour entrer dans la première cour du pénitencier.
(H. M.)

des occasions de devenir très riche. Les occasions ne manquent pas en Amérique et les gangsters ont toujours besoin d'hommes résolus.

Oui, je le dis. Au bagne, je me suis perfectionné dans « l'art de voler ». Quelle école ! Je sais des choses que j'ignorais complètement jadis. Ces notions que j'ai acquises, tout d'abord dans de mauvaises intentions, je l'avoue, il ne tenait qu'à moi de les mettre à profit, puisque je jouissais de mon entière liberté au Venezuela. Je ne me vante pas, je ne cherche pas à bourrer le crâne de personne. Mes paroles ne reflètent que la vérité.

On peut contrôler mon existence là-bas. Elle est à mon honneur. Mais je ne pouvais continuer à vivre au Venezuela. J'ai gagné Panama et ai cherché du travail dans la zone américaine. Lady Blair Niles continuait à me protéger, à m'encourager.

J'ai voulu devenir commerçant et je me suis établi. J'ai fondé une blanchisserie. Pour mon malheur, je me suis associé avec un Américain du Sud qui a provoqué ma ruine.

Tout l'argent que j'avais si péniblement gagné, je l'ai perdu par sa faute, et il a fallu que je me remette à chercher une autre situation.

Il est dur pour quelqu'un qui sort du bagne de se refaire une « virginité », de reconquérir l'estime des gens de bien. Si j'avais été décidé à grossir d'une unité l'armée du crime, je serais aujourd'hui bien à l'abri en Amérique et j'aurais probablement un chiffre impressionnant de dollars à dépenser chaque jour.

Mais je ne me repens pas d'avoir tenu la promesse faite à mes protecteurs. Seulement j'ai fini par me persuader que la justice française pouvait avoir pitié de moi et me gracier. Cela tournait à l'idée fixe. Ce mal du pays dont je viens de vous parler me torturait. J'ai obtenu un faux passeport et je suis parti pour la France. Comme je n'avais pas beaucoup d'argent et qu'il m'était impossible de payer la totalité de mon voyage, j'ai commis la faute de m'embarquer à bord d'un cargo clandestinement. Je pensais que je serais tout au plus condamné, si j'étais découvert, à une peine de prison relativement légère.

Je fus trouvé par un officier au cours de la traversée et le capitaine du navire se montra si bon à mon égard que quelques jours avant de débarquer, cédant à un scrupule de conscience et ne voulant pas lui attirer d'ennuis, je lui révélai ma véritable identité.

(Suite page 14.)

PIERRE DESCLAUX.

Un forçat (vu de dos) s'entretient avec un parent dans le petit parloir de Saint-Martin-de-Ré.
(H. M.)



La dernière nuit

vrai que c'est samedi soir, ce serait de toute façon la première fois qu'il y aurait ainsi la fête chez eux.

Comme un instant le tumulte parut s'apaiser, le vieux ménage chercha à retrouver son sommeil perdu.

— Au viol ! Au viol !

Ces appels que la terreur ne semblait nullement guider furent le début d'une nouvelle « aubade nocturne ».

Et, à ces cris de : « Au viol ! Au viol ! » succédèrent d'autres cris suivis par des chants et des clameurs, par de grands éclats de rire et des gloussements.

— Qu'est-ce qu'ils font ! Mais qu'est-ce qu'ils font ? se demandaient les deux voisins...

— Tu as entendu ce bruit ? Ce doit être un meuble qui tombe... Combien sont-ils, mon Dieu ? Quels drôles de gens, ils reçoivent là, ce soir...

Et sans cesse de nouveaux tumultes, témoignant de l'entrain qui présidait à cette petite « fête », traversaient les murs trop minces du petit rez-de-chaussée.

Maintenant plusieurs voix reprenaient en chœur des refrains... plus tard le phono nasillait des airs de biguine dont la cadence excitante devait porter les invités au paroxysme de la joie.

Rire, cris, chants, bruit de vaisselle cassée... les voisins étaient effarés !

Enfin à 4 heures du matin, le silence revint soudain et on perçut le bruit sourd de la porte d'entrée de l'immeuble qui se refermait.

— Ouf, on va pouvoir dormir !

Quatre heures cinq. Un bruit sec a déchiré le calme de la nuit.

— Encore ! s'exclama le voisin des Thuau... Maintenant qu'ils sont seuls, ils continuent encore ?... J'espère qu'il ne font qu'ouvrir la dernière bouteille de champagne.

Vingt minutes ne s'étaient pas écoulées lorsqu'une nouvelle détonation, paraissant plus forte celle-là, troubla encore la quiétude qui semblait revenue.

— Ça, c'est dans la rue... Ce doit être un pneu d'auto...

Et ce fut tout. La maison retrouva son calme.

Le matin, à 9 h. 30, M^{me} Leblanc, également locataire de l'immeuble, passait, pour aller à son marché, devant la porte de l'appartement du ménage Thuau, quand elle entendit des appels prononcés d'une voix gémissante.

— Qu'y a-t-il ?

Elle frappa, puis sonna.

— Ouvrez ! Ouvrez ! cria-t-elle.

Et la porte s'ouvrit pour laisser apparaître une femme complètement nue. Cette femme était M^{me} Thuau. Elle avait les cheveux en désordre, la face ravagée par la fatigue et la souffrance, de son sein gauche s'échappait un mince filet de sang.

— Rentrez... articula-t-elle, d'une voix sourde, rentrez... mon mari... mon mari mort !

Dans une pièce de l'appartement où régnait un désordre et une confusion inimaginables, il y avait un cadavre, un grand corps blanc, nu, celui de Thuau, le petit ingénieur chimiste...

Et voici... bras dessus, bras dessous les jeunes Thuau étaient partis pour une joyeuse soirée... Elle le fut trop avant que de devenir tragique.

Ils avaient dîné dans un restaurant du Montparnasse. La chair était fine et les alcools trop forts pour ces « petits jeunes » peu habitués à l'atmosphère lourde, étrange, presque voluptueuse des endroits modernes et trop à la mode.

Après le dîner, ils riaient d'énerverment.

Après le café et les liqueurs, ils riaient plus fort. Et ils rient de plus en plus...

— On fait la noce !

— Oui, mon chéri, répondait-elle, c'est amusant...

Ils découvraient des sensations nouvelles, leur existence trop retirée avait refoulé au fond d'eux-mêmes de simples besoins d'expansion qui soudain jaillissaient d'eux sans frein, sans retenue...

Ils ne savaient pas ce qu'était l'ivresse, ils ne savaient pas qu'il faut parfois mettre un terme à ces sortes d'amusements...

— Où va-t-on maintenant, bredouillait-elle à la sortie de chaque « boîte ».

— J'sais pas...

A minuit, dans une brasserie bruyante, ils faisaient connaissance de deux jeunes femmes aux mœurs faciles... Avant, ils avaient même fait un tour au Perreux, dans une guinguette célèbre avant la guerre.

Thuau avait perdu toute timidité.

— Venez à notre table... prenez quelque chose...

Fraîches, gentilles, prêtes à tous les amusements, elles étaient là pour cela, elle acceptèrent sans se faire prier.

Après chaque tournée, la conversation devenait de plus en plus osée. Thuau osait des gestes que sa femme ne songeait même pas à remarquer.

— Venez chez nous, on va rire... Oui ? c'est entendu ?

Et la joyeuse bande se dirigea vers la Montagne Sainte-Geneviève... il y a même un jeune homme qui s'est joint à eux.

Une heure du matin. L'appartement retentit des clameurs joyeuses de tous.

Vins, champagne, danse, exhibitions... orgie... débauche, sans calcul, sans respect... l'inconscience est là qui préside à la fête...

Trois heures plus tard, les compagnons d'une nuit sont partis. Silence...

Ils sont seuls, seuls en face l'un de l'autre, seuls, nus tous deux au milieu du désordre qui rappelle les minutes passées.

Alors ? Tout à coup, comme le froid de l'aube réveille le clochard endormi sous un porche, cette solitude soudaine les sort de leur ivresse...

— C'est toi ?

— C'est toi ?

Ils ont envie de le dire, mais ils ne prononcent même pas un mot. Ils sont bras ballants, nus, gênés par le souvenir des souillures...

— C'est nous qui avons fait cela, semblent-ils penser.

Et peu à peu, ils redeviennent les jeunes innocents qu'ils ont toujours été...

Une angoisse affolante qui grandit démesurément naît en eux, qui se lit dans leurs yeux...

Non, non, ce n'est pas un cauchemar. Toujours, toujours ils auront la vision de ces heures de dérèglement qu'ils n'ont jamais voulues, qu'ils n'ont jamais désirées...

La débauche...

Oh ! Ce n'est point la morale, ni la peur du « qu'en-dira-t-on » qui les assaille. La morale n'a pas de ces rigueurs qui demandent des gestes irréparables... Il y a autre chose de plus grand, de plus fort, qui était leur raison de vivre, c'était leur confiant amour... leur sage bonheur...

Le bonheur est parti à jamais...

Gisèle maintenant sait. Elle sait qu'elle ne sera plus heureuse, du moins de ce bonheur d'avant. Alors, simplement, très digne dans sa nudité, elle prend un revolver et tire...

Du sang coulait d'une blessure, sous le sein gauche...

Lui n'a pas fait un geste pour l'arrêter. Lui maintenant la regarde. Elle n'est point morte, et il n'appelle au secours. Elle a eu raison...

Et comme il est calme, lorsqu'il écrit sur le petit guéridon quelques mots à ses parents. Sa main tremble bien un peu, mais cela est dû à la fatigue...

« Ma femme s'est tuée, je me tue... nous étions saouls... »

Il regarde encore le corps blanc de sa petite Gisèle. Ce n'est point par un excès d'honnêteté, ce n'est pas seulement par dégoût, ce n'est pas uniquement pour chercher l'oubli qu'elle râle là et que lui dans un instant va se loger une balle en plein cœur, c'est parce que quelque chose est mort déjà avant eux, il n'y a pas longtemps, entre une heure et quatre heures... et ce quelque chose d'indéfinissable, de très doux, de très lumineux, de très réconfortant qui faisait que leurs poitrines battaient à l'unisson, ils ne peuvent pas vivre sans lui...

Il y a un instant, dans la loge de la concierge, on s'est à nouveau tu. Sous la voûte sombre du respectable immeuble, on a vu passer comme une ombre incertaine, une manière d'homme au dos soudain voûté, et dont la tête pâle tremblait... c'était le papa du petit ingénieur...

PHILIPPE ARTOIS.

LES ESCLAVES MARRONS

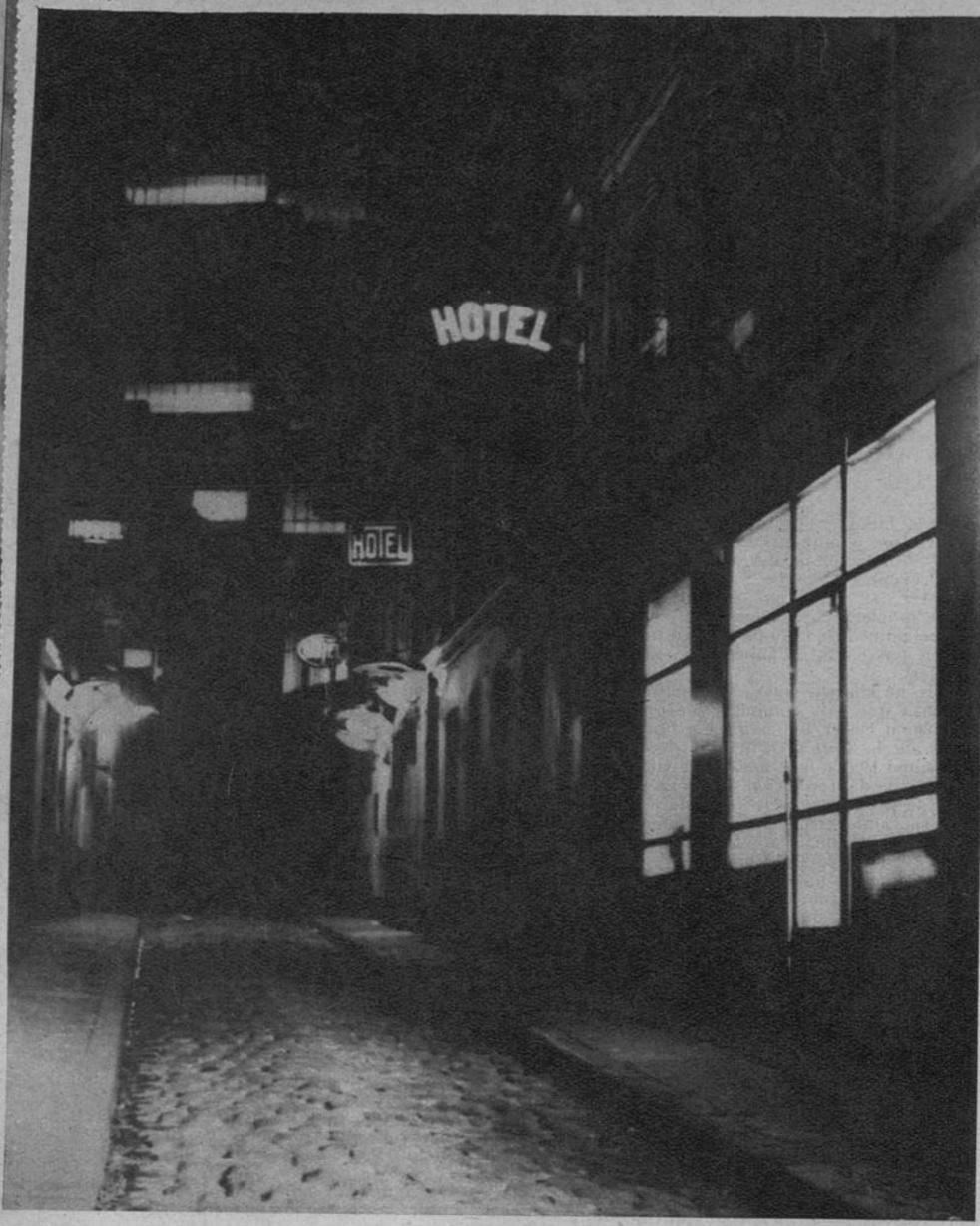
On appelait ainsi, à Rio de Janeiro, les esclaves noirs qui avaient cherché à se soustraire à la servitude par la fuite. Ils étaient condamnés aux travaux les plus rudes et les plus grossiers. Habituellement enchaînés, on les conduisait par bandes dans les endroits où ils avaient à travailler.

Le sort de ces infortunés était si affreux que, lorsqu'ils avaient perdu tout espoir de fuir de nouveau, ils n'avaient plus qu'une idée fixe : le suicide. Ils s'empoisonnaient en buvant d'un seul coup une grande quantité d'alcool ou s'étouffaient en mangeant de la terre molle.

Pour leur ôter le moyen de se donner ainsi la mort, on leur appliquait sur le visage un masque en fer-blanc dans lequel étaient ménagés une très étroite ouverture devant la bouche et quelques petits trous sous le nez pour qu'ils puissent respirer.

Il restait toujours assez de moyens à ceux de ces malheureux qui cherchaient la fin de leur martyre dans la mort pour terminer leur esclavage avec leur vie : ils refusaient la triste pâture qu'on leur abandonnait ou se jetaient à l'eau quand ils longeaient une rivière ou la mer.

JEAN CARON.



Nuits de Paris, nuits d'orgie... Elles commencent dans la joie et se terminent souvent dans le sang. (S.G.P.)

ELLES étaient une dizaine de femmes dans la loge de la concierge qui murmurait comme des vieilles dans l'antichambre d'un mort.

— C'est Police-Magazine...

Le silence fut immédiat.

— Je ne peux rien dire, d'ailleurs je ne sais pas grand'chose... non, non, non je ne dirai rien dit, une femme d'une assez belle corpulence.

— Mais...

— Monsieur, n'insistez pas.

Cinq minutes plus tard, toutes ces femmes dont le visage reflétait encore l'étonnement et l'angoisse nous jetaient en vrac mille détails sur le drame, un drame certainement unique, qui s'était déroulé, là, à côté, à quelques mètres, dans un petit appartement du rez-de-chaussée.

On est accoutumé de dire, d'un fait-divers mystérieux et sanglant, qu'il ressemble à quelque roman d'aventures d'un maître du genre. Cette fois, ce n'est point un mystère qui plane, qui offre quelque intérêt, il s'agit plus simplement d'une tragédie. Mais qu'elle tragédie !

Voici donc l'histoire :
En 1930, un tout jeune homme, Urbain Thuau, épousait une gracieuse enfant, M^{me} Gisèle Sales...

Lui n'avait alors que vingt-deux ans, mais déjà il avait acquis le titre d'ingénieur chimiste en sortant premier de sa promotion. C'était certes un jeune homme qui avait passé plus de nuits blanches à pâlir sur les formules compliquées de la chimie organique qu'à festoyer gaiement au Quartier latin avec des étudiants qui jugent que les années au « quartier » sont davantage faites pour s'agruir aux joies de la vie, que pour meubler leurs cerveaux des mille préceptes des sciences ou de la philosophie.

Elle n'avait pas d'histoire, comme toute jeune fille qui gentiment n'a rêvé qu'à la douceur des plaisirs matrimoniaux.

Et comme deux tourtereaux, ils cachèrent un bonheur simple et précieux dans un petit nid, chaud, confortable, leur coquet pied-à-terre, 26, rue des Fossés-Saint-Jacques.

Actuellement, il accomplissait son service militaire, comme brigadier, au 22 C. O. A., à Aubervilliers, mais par suite de ses rares qualités de chimiste, qualités si rares que des aînés voyaient en lui un grand savant de l'avenir, il avait été détaché de son corps et affecté à l'École de Chimie appliquée.

Tous les soirs, de la sorte, il retrouvait sa femme et le charme de son jeune foyer. Quelle existence menaient-ils ? Il semble bien qu'ils faisaient fi de toutes les distractions, même des plus honnêtes, se contentant des joies infiniment simples que leur prodiguait leur amour.

Or, par on ne sait quel hasard, l'autre soir, samedi soir, poussé probablement par la douceur du temps, Thuau invita sa femme à sortir.

Elle accepta avec l'innocent enthousiasme d'une jeune provinciale à qui l'on promet de révéler Paris.

Et tous deux, riant et insouciant, ils se préparèrent. L'air était chaud comme une caresse lorsqu'ils quittèrent leur immeuble calme et gentiment bourgeois. Tandis qu'ils descendaient la tranquille rue des Fossés-Saint-Jacques, lui demandait :

— Où désires-tu que je t'emmène ?

— Je ne sais... je te suis le yeux fermés, répondait-elle avec un sourire...

..
Nous n'aurions certes point cherché à dévoiler un drame aussi intime et aussi désolant si la presse ne l'avait déjà évoqué, et nous profiterons de ce récit pour dire une fois de plus le caractère unique de cette tragédie et faire valoir les circonstances tout à fait exceptionnelles et nullement coutumières du jeune couple Thuau qui l'ont provoqué.

Et ce samedi soir-là donc, le silence lourd de la nuit pesait sur le paisible immeuble de la rue des Fossés-Saint-Jacques. Au grand jamais, le plus vaillant habitant de la maison n'avait souvenance que ce silence ait été une seule fois troublé...

C'était un coin calme derrière le Panthéon, à côté de la rue d'Ulm. Un coin calme du cinquième arrondissement lorsqu'il apparaît tout engourdi par l'âge et comme étranger à tout le vacarme du Paris moderne.

Or, à 1 heure du matin, la concierge eut à tirer le cordon. Cela était déjà une heure « extravagante ».

Une voix cria en passant devant la loge :

— Thuau.

Et des rires mal retenus fusèrent...

Dans un appartement voisin de celui du jeune chimiste, un couple dormait du sommeil du juste. Puis soudain le mari se tourna et retourna dans la couche commune et enfin il ouvrit un œil.

— Qu'est-ce qu'il y a ? fit-il, mal éveillé.

— Quoi ! Quoi ! s'exclama sa femme réveillée en sursaut.

— Écoute... écoute donc, chut...

Et tous deux prêtèrent l'oreille.

C'était un bruit bizarre, on aurait cru qu'il venait de partout, quetout l'immeuble était soudain en liesse... mais ils s'habituaient bientôt à ces rumeurs et à ces cris et les distinguèrent mieux.

— Mais ça vient de chez les Thuau ! murmura le mari.

Oh ! Eux si calmes, si rangés... il est

Le double crime de Grèzes

LE PUY

(De notre envoyé spécial.)

Le lieu dit la « baraque de Lugheac », commune de Grèzes, est situé dans la région la plus désolée du canton de Saugues, à deux kilomètres environ du hameau le plus proche. Endroit désert, à mille mètres d'altitude, que la neige en cette saison n'a pas encore abandonnée.

C'est là que vivait, depuis de très nombreuses années, les époux Hermet, deux braves septuagénaires, bien connus dans le pays. Charitables, généreux même, ils ouvraient volontiers leur porte aux gens surpris par l'orage, pendant la mauvaise saison. Une des pièces du rez-de-chaussée de leur maison servait d'estaminet et les bûcherons de l'endroit venaient y boire de temps en temps un verre de vin, en se rendant à la forêt. Les chemineaux étaient fort bien accueillis et nul d'entre eux ne frappa jamais en vain à la porte des époux Hermet; au contraire, il était sûr d'obtenir de quoi manger, de quoi boire, voir un gîte pour la nuit.

Les deux vieux étaient-ils riches ? On ne sait au juste. Toujours est-il qu'ils passaient pour avoir des sous et que la vie rangée qu'ils menaient leur avait certainement permis de réaliser quelques économies. D'ailleurs, un jour, le père Hermet avait montré à des amis son coffre-fort, comme il disait en riant. C'était une simple boîte en carton dans laquelle étaient entassés des billets de banque et des pièces d'or. Il y en avait bien, paraît-il, pour une trentaine de mille francs.

A ceux qui leur faisaient remarquer qu'il n'était peut-être pas très prudent de garder chez eux une somme aussi importante, ils répondaient en haussant les épaules :

— Bah ! le temps des brigands est passé. C'était bon à l'époque où nous étions jeunes que de raconter de telles sornettes. D'abord, ici, à la « baraque de Lugheac », il ne passe jamais que des braves gens.

— N'empêche que vous êtes seuls, sans défense, dans un endroit complètement désert. Vous ne songerez donc jamais à vous retirer des affaires ?

— Ma foi si. Et peut-être encore plus tôt que vous ne pensez.

Ils ne donnaient pas d'autres précisions à ce sujet.

Mais un samedi, dans l'après-midi, le père Hermet avait expliqué à un propriétaire de Saugues qui était venu dans la région pour traiter une affaire :

— Il se pourrait que nous ne soyons plus ici pour bien longtemps. Notre fils qui est établi dans le Lot-et-Garonne nous a proposé d'aller le rejoindre.

— Et vous avez accepté ?

— Pas encore, nous avons tenu à réfléchir avant de prendre une décision. Le gars a trouvé à acquérir près de chez lui une petite propriété dont on demande vingt mille francs. Si nous nous décidons, nous lui enverrons l'argent nécessaire aussitôt.

— A votre place je n'hésiterais pas, il y a assez longtemps que vous travaillez pour prendre un peu de repos.

— Bien sûr, seulement vous savez quand on est attaché à sa maison, une maison où on a habité depuis si longtemps, c'est bien dur de la quitter !

Telles furent les dernières paroles que le vieil aubergiste prononça devant témoin.

Personne ne vint, le lendemain dimanche, du côté de la baraque de Lugheac.

Mais le lundi matin, des bûcherons frappèrent à la maison Hermet et furent surpris de ne pas recevoir de réponse.

— Bizarre, dit l'un des hommes.

— Peut-être qu'ils sont à la forêt.

— C'est bien improbable. En tout cas, ils auraient laissé leur porte ouverte.

— Pourvu qu'ils ne soient pas malades.

Les bûcherons frappèrent encore, appelèrent, mais seul le silence lui répondit.

— Le mieux est d'entrer, fit l'un d'eux.

Ils tournèrent le bouton de la porte, qui s'ouvrit, et pénétrèrent dans la salle du débit.

Rien d'anormal ne semblait s'y être passé.

— Père Hermet !

C'était toujours le même silence de mort.

— Sûrement, il y a quelque chose de pas normal.

— Voyons voir par là.

Ils se dirigèrent vers la cuisine.

— Ah ! s'exclama simplement le premier qui entra.

Et il recula, instinctivement.

Les autres regardèrent par-dessus son épaule. C'était affreux. Sur le sol étaient étendus les cadavres des époux Hermet, les bras en croix, face contre terre. Ils avaient la tête littéralement en bouillie.

Et ce qu'il y avait de plus horrible dans le spectacle qui s'offrait aux yeux des bûcherons, c'était l'état que présentait la petite pièce d'habitude si propre et si ordonnée.

Une véritable boucherie ! Du sang partout, aux murs, sur terre, sur les meubles. Près des couverts mis pour le repas du soir, des lambeaux de chair, des débris de cervelle.

— C'est épouvantable ! finit par dire un des hommes, un courageux pourtant, qui avait fait deux ans dans les tranchées et en avait vu bien d'autres.

— Mais on les a assassinés !

— Naturellement.

A vrai dire, suffoqués par la terrible découverte qu'ils venaient de faire, les bûcherons ne savaient trop que décider. Ils restaient là, hébétés, dans la pièce tragique, et ne pouvaient détacher leurs regards des deux corps massacrés, étendus à leurs pieds.

L'un d'eux, pourtant, prit une résolution.

— C'est pas la peine de rester là à ne rien faire. Faut aller prévenir les gendarmes. Tant pis pour le travail, on ira un autre jour.

Il ajouta, en se dirigeant vers la porte :

— Pauvres vieux !

..

Les premières constatations furent faites par le maréchal des logis Godard et les gendarmes Ranoud et Salles, de la brigade de Saugues. Incontestablement le vol était le mobile du crime. En effet, dans la chambre du premier étage habité par les deux vieillards tout était sens dessus dessous. Les armoires avaient été fouillées, les piles de linge jetées pêle-mêle au milieu de la pièce, des meubles renversés. Dans un coin, on retrouva, vide, une boîte en carton, « le coffre-fort » des époux Hermet.

Dans la salle du débit, sur une table, un verre et une bouteille à moitié vide laissaient supposer que l'assassin avait bu avant ou après son horrible forfait. Mais aucune empreinte ne put y être relevée, pas plus que sur l'instrument du crime.

Lorsque le Dr Maleysson eut pratiqué l'autopsie dans la soirée du lundi, il déclara :

— Les deux victimes ont été frappées avec une atroce sauvagerie. La mort, qui a été presque instantanée remonte à quarante-huit heures environ, c'est-à-dire à la nuit de samedi à dimanche.

Pendant ce temps, le parquet du Puy, venu sur les lieux, s'efforçait de recueillir quelques indications de la part des bûcherons qui avaient découvert le double assassinat. Ils interrogeaient en outre les habitants des hameaux voisins qui avaient pu

apercevoir le criminel, un rôdeur vraisemblablement.

— Samedi après-midi, déclara une femme, j'ai vu passer devant chez moi un chemineau de haute taille, âgé d'une soixantaine d'années, qui, paraît-il, cherchait du travail.

Cet individu, d'autres l'avaient remarqué les jours précédents à Grèzes et dans des villages voisins. Nul part il n'avait trouvé à s'employer.

L'arrivée de M. Buffet, commissaire de la brigade mobile de Clermont, et des inspecteurs Philis et Cambacérés ne fut pas inutile. Joignant leurs efforts à ceux du capitaine de gendarmerie Brunel, de Brioude, les policiers se lancèrent sur une piste qui au premier abord paraissait intéressante.

En effet, on avait signalé que la gendarmerie de Monistrol-d'Allier, peu de jours auparavant, avait rencontré sur le territoire de la commune de Croissance, un chemineau porteur de papiers au nom de Léon Donzelot et d'un certificat de travail signé d'un propriétaire du département de l'Ardèche.

Or, l'homme désigné par différents témoins à Grèzes et dans les environs, l'homme qui cherchait du travail, ne déclarait-il pas avoir été employé dans ce dernier département ?

La coïncidence était pour le moins bizarre.

— Vos papiers.

L'homme interpellé ne parut pas autrement étonné.

— Voilà, dit-il. C'est moi Léon Donzelot, né dans le département du Doubs, le 18 septembre 1881.

— Suivez-nous, ordonna l'un des gendarmes.

Léon Donzelot haussa les épaules et obéit.

Quelques heures plus tard, le commissaire Buffet était averti que la maréchaussée de Mandé venait d'appréhender l'assassin présumé des époux Hermet. Il s'y rendit aussitôt en automobile, puis, ayant pris avec lui le vagabond revint en direction de Saugues, en empruntant l'itinéraire suivi par le vieux routier depuis son passage à Grèzes.

En route l'interrogatoire se poursuivit.

— Vous étiez bien dans la région de Saugues, il y a huit jours. On vous y a signalé.

— C'est exact.

— A ce moment, vous aviez un paquet sur le dos ; qu'en avez-vous fait ?

— Il contenait deux chemises et un bourgeron en mauvais état, je l'ai laissé chez un conseiller municipal de Saint-Georges, près de Saint-Flour.

— C'est bon, allons-y.

Le mystérieux paquet fut retrouvé à l'endroit indiqué par Donzelot et, si les vêtements portaient quelques traces suspectes, rien ne permettait d'en discerner la nature.

Lorsque le commissaire de brigade mobile et son prisonnier arrivèrent à Saugues, la foule était déjà prévenue et, sur le passage de l'auto, des poings se tendirent.

— A mort ! criaient-ils.

Mais lui, le vieux traîneur de routes, resta calme, impassible.

Et il était toujours aussi calme lorsqu'on le conduisit à la « baraque de Lugheac » et qu'on le fit pénétrer dans la cuisine du crime.

— Je ne suis jamais venu ici, dit-il, sans manifester le moindre mouvement de recul, la moindre crainte.

— Alors, demandai-je aux enquêteurs lorsque le vieux chemineau fut réintégré dans la chambre de sûreté de la gendarmerie de Saugues.

— Alors, il y a des chances pour que ce ne soit pas lui. C'est son brusque départ de la région et aussi les accusations des gens qui nous l'avaient fait soupçonner. Aujourd'hui, il ne reste rien de tout cela. Il va falloir chercher autre chose.

Autre chose ? Tant d'hypothèses sont formulées.

— Souvenez-vous, m'a dit l'hôtelier de Saugues, le crime qui fut commis à Cussac, près du Puy, il y a quelques années. Un inconnu égorga toute une famille, puis mit le feu à la ferme et les victimes furent retrouvées carbonisées. On ne découvrit pas le coupable, mais on soupçonna fortement un mauvais garçon du pays. Il est encore dans la région. Ne serait-ce pas lui qui a fait le coup ?

GÉO GUASCO.

LE " ROI DES FAUSSAIRES " SOUS LES VERROUS



Après avoir mis sur les dents, depuis plusieurs mois, la police de Vienne, Aloys Perschligo-fers, un faussaire de grande classe, qui émit pour plusieurs millions de coupures de 10 et 20 schillings, vient de se faire bêtement arrêter. Voici, photographié aux bureaux de la Sûreté, le matériel — très simple ! — du faussaire. (K.)

Les ingénieurs britanniques espèrent la grâce



Les ingénieurs britanniques condamnés à Moscou pour l'affaire de sabotage et d'espionnage économiques, ceux qui furent acquittés, ont pu quitter la Russie soviétique. Cependant, on espère que MM. Macdonald, Thornton et Monkhouse seront l'objet d'une mesure de grâce. Voici Mrs. Thornton et Mrs. Monkhouse (au milieu), photographiés avec leurs enfants. (K.)

Chez Citroën, la rentrée des ouvriers n'a pas été absolument calme



La reprise du travail, chez les ouvriers de la maison Citroën, quai de Javel, à Paris, a été marquée par quelques incidents. D'ailleurs sans caractère de gravité réelle. Quelques perturbateurs ont dû être emmenés au commissariat de police, comme le montre notre photo. Le travail a cependant repris dans tous les ateliers, au milieu d'un calme absolu. (Ro.)

« Je continuais à être persuadé qu'en raison de mes antécédents, la justice française me gracierait et me permettrait de refaire ainsi complètement ma vie.

« Je me suis trompé. En arrivant au Havre, je fus tout de suite conduit à la prison, puis on m'annonça, au bout de quelques jours, qu'ayant quitté le Venezuela sans autorisation, je devais être renvoyé à la Guyane pour y subir la peine accessoire de l'obligation de résidence à laquelle je suis astreint. Sur le moment, le coup a été dur à supporter. J'ai demandé ma grâce au ministre des Colonies. Puis j'ai été transféré à la prison de Versailles. Et là j'ai eu l'occasion de m'évader. Je n'avais pas de ressources et je savais bien que je serais repris tout de suite. Mais je voulais me rendre à *Police-Magazine* et le supplier d'intervenir en ma faveur, quitte à aller ensuite me constituer prisonnier à nouveau.

« Je ne me suis pas évadé. J'ai été transféré à Caen, puis ici. J'attends, j'ai confiance, et pourtant il y a quelques jours à peine on m'a informé que le ministre des Colonies avait rejeté le recours en grâce que j'avais formé.

« Je repartirai donc pour la Guyane. J'espère que là-bas on ne me punira pas. Songez que je viens de passer dix-huit mois en prison, alors que j'ai purgé ma peine de huit ans de bagne et que je pouvais me considérer comme entièrement libéré.

« Oh ! je sais ! En Guyane, ils peuvent à nouveau me condamner à cinq ans de travaux forcés. Eh bien, vous savez, j'ai le courage de le dire, je n'y resterais pas cinq jours...

J'interrompis Matricule 46.635 qui s'exaltait et je considérai les trois fonctionnaires qui l'écoutaient impassibles. J'eus un geste pour prendre sa défense et je dis au gardien-chef :

— Ce n'est pas un mauvais garçon ?

Il me fut répondu par un hochement de tête indulgent qui signifiait : « Bien sûr ! ». Mais à Saint-Martin-de-Ré comme dans toutes les maisons centrales, comme au bagne, le règlement est inflexible. Tout détenu doit s'incliner sans discuter devant les ordres administratifs. Les fonctionnaires chargés de faire régner la discipline ne peuvent guère établir de différence entre les détenus, sous peine d'entraîner des désordres. Le bagnard, forcé ou relégué qui ne plierait pas serait vite ramené à une plus exacte compréhension de son véritable intérêt. Un « air arrogant » peut valoir une journée de pain sec, punition qui est considérée comme anodine par l'administration.

Et Matricule 46.635 continua. Il ne se plaignait pas. Son attitude n'était pas insolente. Je devinais cependant une certaine fierté dans ses propos. Je m'efforçais de ne point l'inciter à prononcer des paroles imprudentes. Il dit doucement, tourné à demi vers les fonctionnaires :

— Ce qu'on a pu me reprocher de plus grave, c'est d'avoir fumé une cigarette en cachette. Mon moral est bon. J'attends l'heure du départ. On vous a peut-être dit que j'avais demandé à être changé de quartier. Je voudrais travailler avec les forçats et non pas avec les relégués. Cela vous étonne sans doute ? Les relégués, voyez-vous, ne me comprennent pas. Ils s'imaginent que la Guyane leur réserve toutes les joies. Je m'efforce de les faire profiter de mon expérience. Mais ils ne me croient pas et se moquent de moi. Je leur dis qu'en arrivant, ils vont se trouver aux prises avec de tragiques difficultés pour gagner leur vie. Ils se figurent être mieux renseignés que moi. Tant pis !

« Ma seule consolation ici est d'écrire. Je travaille pour *Police-Magazine*. Je recueille d'autres souvenirs sur le bagne. J'ai déjà un gros paquet de feuillets qui vous sont destinés et que je ne pourrai vous faire parvenir, en raison du règlement, qu'une fois « établi » sur la terre de Guyane.

« Ne croyez pas cependant que je passe mon temps à noircir des pages. Je travaille exactement comme mes compagnons de captivité. Je confectionne moi aussi des émouchettes, mes doigts accomplissent leur besogne machinalement... le cerveau est ailleurs.

« Et puis, quand la journée est finie, j'écris. C'est un soulagement, il me semble que je parle à un ami, que je me confie...

— Tenez, lui dis-je, si cela peut vous redonner un peu plus de courage, vous procurer un petit soulagement, je vais vous montrer les épreuves de votre œuvre. Je lui tendis le paquet de placards d'imprimerie que j'avais apporté de Paris. Sa main ne trembla point pour les prendre. Il était quand même ému, bien que s'efforçant de ne pas le paraître. Il bafouilla quelques mots à l'adresse du personnel pénitentiaire qui l'examinait, supposant qu'on l'autoriserait à emporter ce récit d'une partie de sa vie, ce récit qui est le résumé de tant de malheurs, de tant de souffrances.

On le dissuada. Le règlement — encore lui ! — s'y opposait. Il ne put que jeter un rapide coup d'œil sur les premiers feuillets, et, docile, il me rendit les épreuves.

— Nous nous reverrons, reprit-il avec sérénité. Je sais que je reviendrai de là-

Il n'y a plus d'adultère

Une maison cossue, dans quelque rue discrète. Ou bien, dans un quartier lépreux, un de ces immeubles où la lessive sèche aux fenêtres...

Mais, quel que soit le décor, c'est toujours la même formalité.

Disons plutôt « c'était », car, on va le voir, c'est déjà presque du passé.

Le commissaire de police s'est fait reconnaître de la concierge. A la porte qu'on lui a indiquée, il a frappé. C'est entre le lever et le coucher du soleil, comme le veut la loi. Un homme en caleçon vient ouvrir. Il y a des vêtements en désordre sur une chaise, un peigne sur la commode, une femme est au lit. Le traversin est écrasé, la place que l'homme a abandonnée en se levant est encore chaude...

Cela suffit. Le commissaire de police a constaté le *nudus cum nudam in eodem lecto* ! Nu et nue dans le même lit... Vérification d'identité. Tout est parfait. Il n'y a pas eu besoin, cette fois-là, de mettre un agent en faction devant la porte et d'aller chercher un serrurier pour forcer la porte derrière laquelle tremble le couple immoral.

Rien n'est plus simple qu'un flagrant délit d'adultère. Et ça vaut tellement mieux, pour tout le monde, qu'un coup de revolver maladroït ! A la campagne, c'est le juge de paix qui fait fonction de commissaire de police. Parfois, comme il a fait du chemin, on lui offrirait bien de casser la croûte, et il accepterait bien, une fois son devoir accompli, mais son greffier l'accompagne, et, devant cet obscur auxiliaire de la loi, il faut sauver la face !

Le coupable — l'homme — n'est jamais très affecté dans cette aventure. Que risquerait-il ? En principe, un emprisonnement de trois mois à deux ans de prison et une amende de 100 à 2.000 francs, mais, en réalité, il n'est presque plus jamais poursuivi. Pendant la guerre, cependant, on condamnait sévèrement pour complicité d'adultère quelques étrangers qui profitaient de la présence au front de maris français pour consoler de trop près leurs femmes. Ils ne l'avaient pas volé !

La femme, tombant sous le coup de l'article 337 du Code pénal, encourt, en cas d'adultère, une peine de trois mois à deux ans de prison. Mais les tribunaux font jouer l'article 443 et accordent les circonstances atténuantes. D'ailleurs, la loi précise que « le mari restera le maître à arrêter l'effet de cette condamnation en consentant à reprendre sa femme ».

Si le divorce est prononcé par la suite, les deux coupables peuvent, par une disposition récente, se remarier et fonder un nouveau foyer.

bas. J'ai confiance. Le climat de la Guyane ne m'effraie pas. Pendant la guerre, j'ai fait partie de l'armée d'Orient, j'ai eu les fièvres. Eh bien, à Saint-Laurent, comme aux îles, je n'ai jamais souffert du paludisme. Ma santé est bonne, je m'en tirerai...

— Vous n'avez rien à faire dire à des parents ?

— Non, rien. Ma femme est à Panama, où j'ai mon intérieur, elle attend avec confiance que je sois grâcié. Ma mère est à Paris; il y a trois ans, mon père est mort et j'ai abandonné à ma mère ma part d'héritage. A ce moment nous avons correspondu. Depuis, j'ai appris qu'elle s'était remariée et elle ne m'a plus donné signe de vie.

« Tenez ! Celui qui s'est toujours intéressé à moi, c'est Francis Carco. Je m'étais permis, au moment du Jour de l'an, de vous prier de lui transmettre mes vœux...

— Francis Carco est à l'étranger pour quelque temps. Il m'a parlé de vous un jour en termes sympathiques. Il vous écrira certainement.

Notre entretien était terminé. Je serrai la main moite, fiévreuse de René X..., Matricule 46.635.

— Je vous remercie encore d'être venu, fit-il d'une voix ferme.

Et, après une dernière poignée de main, il me tourna le dos pour suivre le gardien qui le ramenait à son atelier. Je le vis s'éloigner, traverser la grande cour, avec le même dandinement que j'avais observé à son arrivée.

Vers quel destin se dirigeait-il ? L'espoir de cet homme sera-t-il déçu ? Le ministre des Colonies, qui consentira peut-être à lire ces lignes, ne se laissera-t-il pas émouvoir par la situation vraiment particulière de ce détenu ?

Voudra-t-il que dans quelques semaines... ou quelques mois, Matricule 46.635 fasse partie du convoi sinistre qui, descendant, hors du vieux pénitencier, l'allée des Tamaris, menant en pente douce au petit port de Saint-Martin-de-Ré, s'embarquera sur des remorqueurs, à destination du *La Martinière* ?

Ou bien le ministre signera-t-il cette grâce de René X... qu'il a déjà refusée et que *Police-Magazine* lui demande aujourd'hui ?

P. D.

Lire la semaine prochaine :

Matricule 46.635

Un évadé dans les Cordillères

(Suite de la page 7.)

Et puis ce fut la nuit...

Mon corps s'était abattu, brisé, vaincu. Le froid mordait ma chair, engourdissait mes membres. Peu à peu l'ombre envahissait mon cerveau qui déjà ne percevait plus les choses. Et voilà que dans une demi-teinte, il me sembla apercevoir des fantômes errants, gris sur la piste grise, tout là-haut. Ils allaient, ces fantômes, silencieux et obstinés, cherchant sans doute les âmes en peine perdues dans la montagne.

— Ohé ! par ici ! Je suis là !

Miracle ! Des hurrahs frénétiques venaient de répondre à mon appel... Mais alors, je ne dormais donc pas. Ces vivants qui criaient maintenant, qui descendaient prudemment la pente, qui accouraient à mon secours n'étaient donc pas des ombres ?

Eh bien non, mes amis, ce n'étaient pas des ombres, ce n'étaient pas des fantômes, c'étaient des hommes comme vous, comme moi. Et l'explication du miracle, la voici : L'aviateur Mermoz, de la compagnie Aéro-postale, était tombé avec son appareil dans les Cordillères, tous les postes avaient été alertés et des battues avaient été organisées pour lui porter secours.

Nous étions sidérés.

Milo, qui s'était arrêté, prit son temps, puis, toujours philosophe, décocha :

Voilà comment le malheur des uns fait quelquefois le bonheur des autres. Sans Mermoz, — et je suis sûr que le frère ne se doutera jamais qu'il m'a sauvé la vie en risquant de perdre la sienne — ma carcasse à l'heure actuelle serait déjà frigorifiée. — Formidable ! s'écria Zizi qui roulait des yeux éfarés.

— Formidable ! répéta en écho la voix de Janot non moins épaté.

Milo, plein de suffisance, se contenta une fois encore de montrer ses dents blanches, puis il reprit :

— Je n'ajouterais plus qu'un mot puisque vous connaissez la fin de mon histoire. Arrivé enfin à Mendoza, un fiacre me conduisait dans le quartier des maisons closes où j'étais sûr de trouver aide et assistance. Votre accueil chaleureux me prouve que je ne m'étais pas trompé.

Alors, il se versa une dernière rasade, leva son verre et conclut :

— Maintenant, mes potes, la vie est belle ! On garde les mêmes et on recommence !

ROGER SARREAU.

C. V.

Prochainement *Mon Ciné* publiera :

“ LA VÉRITÉ SUR CHARLIE CHAPLIN ”

Sa vie,
ses amours,
ses déboires

Cet ouvrage sensationnel, et dont *Mon Ciné* a acquis l'exclusivité de publication en France, est l'œuvre de Carlyle T. Robinson, qui fut pendant seize ans le secrétaire de Charlie Chaplin.

Il contient des renseignements rigoureusement inédits sur la vie du grand artiste du cinéma Charlie Chaplin, explique l'histoire de ses différents mariages, de ses divorces, ainsi que ses innombrables aventures dans le monde.

“ LA VÉRITÉ SUR CHARLIE CHAPLIN ”

constitue un document unique sur l'artiste le plus populaire du monde entier.

Tous ceux qui aiment le talent de Charlot, tous ceux qui ont applaudi *Le Cirque*, *Le Gosse*, *Le Pèlerin*, *La Ruée vers l'Or*, *Les Lumières de la Ville*, voudront connaître dans ses moindres détails la vie de ce mime incomparable.

En vente partout :

Le N° 75 centimes

JE SUIS LIBÉRÉ... MAIS JE NE SUIS PAS LIBRE

(Suite de la page 5.)

se dégourdir un peu les jambes et faire la route à pied.

Et nous aussi, nous tendons nos papiers. Des papiers éminemment respectables, encore que le gendarme les observe d'un œil plus soupçonneux encore. Il nous les rend sans un mot. Et, sans doute, est-elle superflue cette suprême attestation que nous adressons en faisant, par prudence, monter notre bonhomme dans notre voiture.

— Nous le connaissons... Nous répondons de lui.

Et nous filons jusqu'à la gare de Luzarches, où nous allons lui prendre son billet.

Quand nous avons bien ri de la stupéfaction que doit éprouver, sans la manifester, un brave gendarme qui voit une six-cylindres à la disposition d'un vagabond interdit de séjour, nous devons penser à l'aventure. L'homme, sans argent, ne serait pas allé jusqu'à Amiens sans connaître une nouvelle prison départementale.

C'est bien comme il nous avait dit. Condamnation. Relégation. Baigne perpétuel... Et, parce qu'il nous a rencontrés, parce que nous lui avons offert un billet de chemin de fer, un homme est sauvé. A quoi tiennent les choses tout de même!

Le reste que c'est un fait effrayant.

L'homme qui connaît le mieux au monde la question des interdits de séjour, M. Etienne Matter, président de la commission de législation criminelle, ne s'émeut pas du fait que je lui rapporte. Il l'explique.

— C'est constant. Il faudrait que l'interdiction de séjour fût fixée par le tribunal qui a prononcé la condamnation, et non par l'administration qui soumet à une règle générale tous les cas particuliers. Il faudrait aussi que la réception des interdits de séjour dans les pays autorisés fût réglée. S'ils veulent travailler, il faut qu'ils puissent le faire. Présentement, on les rejette dans le crime.

Au cours de la route du retour, nous nous arrêtons dans un petit pays. Le secrétaire de mairie nous expose :

— Les interdits de séjour ? Nous les recevions ici autrefois. Pour le malheur du pays, la localité leur était autorisée. Un jour il en est arrivé un, puis deux, puis trois. Ils travaillaient à peu près, ça allait tout de même. Seulement, le nombre augmentait. Ils faisaient signe à des copains. Il en arrivait tous les jours. Au bout de peu de temps, ce n'était plus tenable. Ils menaient une vie de patachon, se disputaient entre eux pour commencer, se battaient à coups de couteau. Et puis, ils ont terrorisé le pays. Ah ! les interdits de séjour ! Si ces gens-là vous intéressent, c'est votre affaire. Mais nous, nous avons été bien contents de nous en débarrasser. C'est la plaie d'un pays cette engeance-là.

Nous comprenons ce brave homme. Parbleu ! Si le problème était si simple, il serait peut-être résolu.

Je crois seulement que la solution n'est pas dans les terres fiévreuses, dans la brousse mortelle de la Guyane.

On dira : « Occupons-nous des honnêtes gens d'abord. Le sort des bandits ensuite. » Soit. Ne demandons pas de bonté pour eux. C'est difficile et c'est peut-être même inutile. Pas de justice même, si c'est impossible. Un peu de bon sens seulement.

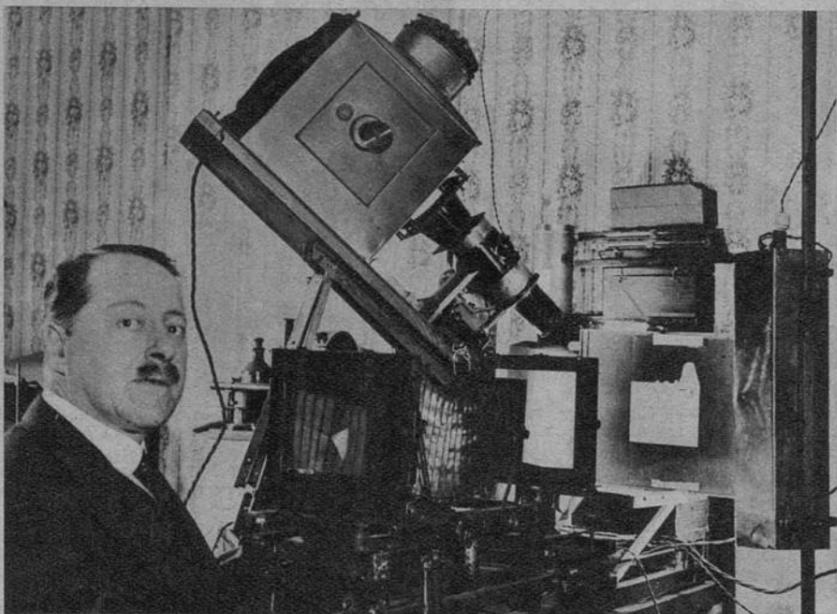
Les innocents ne seront pas plus heureux parce que les coupables seront écrasés. Avec cinquante francs, on a évité à un homme les travaux forcés à perpétuité qu'il ne méritait pas.

Ce serait peut-être une trop grande réforme qu'un bougre, en sortant de sa prison, puisse dire : « Je suis libéré... et je suis libre. »

Pourtant, la toute-puissante loi pourrait bien faire partout ce qu'a fait un jour, par hasard, un homme de bonne volonté.

MAURICE CORIEM.

Pour photographier l'invisible



On sait de quelle importance il est de pouvoir déceler les falsifications sur les chèques, les testaments et tous les documents truqués. Et il est d'autant plus difficile d'y parvenir que les professionnels de l'escroquerie se montrent parfois d'une habileté remarquable et font appel, pour leurs fins criminelles, aux dernières ressources de la science.

Heureusement, les services de la police, dans le monde entier, ont recours également aux inventions les plus récentes.

C'est ainsi qu'un inventeur de Londres, le colonel W. R. Mansfield, vient de mettre au point un appareil avec lequel il est possible, pourrait-on dire, de « photographier l'invisible ». La plus petite altération dans la texture d'un papier ou dans l'écriture qui y est tracée se voit aussitôt sur l'épreuve tirée par cet appareil merveilleux.

Notre photographie montre, en train d'opérer, l'inventeur anglais ennemi des faussaires. (I. P. S.)

En vente partout :

GENS QUI RIENT AU GRAND AIR
128 pages. — 200 dessins des meilleurs humoristes.
des nouvelles follement gaies.

Voici un extrait du sommaire :

LA GRANDE REVUE DE PRINTEMPS, du Théâtre de "Gens qui rient"
L'ORACLE DU JOLI PAPILLON, qui vous renseignera de façon infallible sur votre avenir sentimental

LE PETIT ART D'AIMER DES TOURISTES

LE NOUVEAU GUIDE DES AMOUREUX, de nombreuses nouvelles et saynètes, etc.

"GENS QUI RIENT AU GRAND AIR"

est en vente partout : 4 fr.

Envoi Franco : France, 4 fr. Etranger, 5 fr. Adresser commandes et mandats à : "GENS QUI RIENT", 30, rue Saint-Lazare, PARIS

Le Gérant : F. TINASSE.

SOIGNEZ CHEZ VOUS
SANS PERTE DE TEMPS, SANS PIQUES,
SANS INTERRUPTION DANS VOTRE TRAVAIL
MALADIES INTIMES DES DEUX SEXES
SYPHILIS, BLENNORRAGIE, URETHRITES, PROSTATE,
CYSTITES, PERTES, MÉTRITES, IMPUISSANCE
Traitement facile à appliquer soi-même à l'insu de tous. Efficace et sûr
SERUMS - VACCINS NOUVEAUX
Venir ou écrire : Doct. 71, r. de Provence, Paris-9^e
Angle Chaussée d'Antin

LE RECORD DU RIRE
Contre 2 fr. en timbres, vous recevrez le
SENSATIONNEL ALBUM ILLUSTRÉ
200 p. - 1200 grav. - Farces, At-
trapes, Chansons, Monolog.,
Libres d'esprit sur les danses,
l'Hippocrisme, la Magie, etc.
Sté A. GOBIN, 9, Bd St-Martin, PARIS

INFAILLIBLEMENT avec l'IRRADIANT
envoyée à l'essai, vous soumettrez de près ou
de loin quelque'un à VOTRE VOLONTÉ. Demandez à
M^{me} GILLE, 169, r. de Tolbiac, PARIS. sa broch. grat. N^o 4

Seins
développés, reconstruits,
embellis, raffermis par les
PILULES ORIENTALES
Le meilleur reconstituant pour la
femme qui désire obtenir, recouvrer
ou conserver une belle Poitrine.
Flacon contre remboursements. 18 fr. 50
J. RATÉ ph. 45, r. de l'Échiquier, Paris 10^e
Dépôts à Bruxelles : Ph^{ms} Delacre et St-
Michel. Genève : Pharm. des Bergues.

COPIES adresses pr enveloppes 15 fr.
le cent et bons gains pr tous.
Renseignements et échantill. du travail gratis.
Laboratoires de PROVENCE, B. U. à Marseille.

TIMBRES-POSTE POUR COLLECTIONS
Maison fondée en 1872
E. CHEVILLIARD
208, rue St-Denis, PARIS (2^e)
Prix courant gratis et franco
Paquet réclame : Contre mandat de 18.50
nous adress. franco. 80 timb. dif. de Belgique
50 de Danzig, 50 de Finlande et 15 d'Andorre
Libraires et agents déposit. sont demand. dans
toutes les villes de France. Circ. fco sur dem.

PAGÉOL
Énergie antiseptique urinaire.
BLENNORRAGIE, CYSTITES, PROSTATITE
Évite toutes complications, supprime la douleur
(Communication à l'Académie de Médecine)
CHATELAIN, 2, R. de Valenciennes, Paris, et tous phar.
La boîte 16 fr., 1^{re} 16.50. La triple boîte, 1^{re} 36.20

CONCOURS

100.000 francs de PRIX

pour ceux qui reconstitueront ce DOCUMENT



MARIAGES riches et pour ttes situations
Ag. Carlis, 52, r. N.-D.-de-Lo-
rette, Paris IX^e. Mais. conf. 17^e an. Rens. cont. 2 fr.

M^{me} LEBERTON Tarots, Chiromancie,
Astrologie, Graphologie,
de 1 h à 7 h. ou par corr. 20, rue Brey, 1^{er} à g. Paris (Étoile)

Chaque demande de
changement d'adresse doit
être accompagnée de 0 fr. 60



UNE BELLE POITRINE

en 3 à 5 semaines.

Seule Mme HÉLÈNE DUROY, célèbre
spécialiste à Paris de la beauté du buste,
peut vous la donner grâce aux

**MÉTHODES PARISIENNES
EXUBER**

universellement connues et réputées.
Si vos seins sont insuffisamment développés.
Si vos seins sont abîmés et flétris...

Voulez-vous les développer rapidement ?
Voulez-vous les raffermir et les embellir ?
Voulez-vous être admirée et aimée ?

Demandez de suite détails GRATUITS sur

EXUBER BUST RAFFERMIR

pour le raffermissement des seins

EXUBER BUST DÉVELOPER

pour le développement des seins

Les deux méthodes sont PUREMENT EXTER-
NES ET ABSOLUMENT INOFFENSIVES.

Rien à observer, aucun régime spécial ni exercices
fatigants. Depuis 23 ans, milliers de succès.

Recommandés par de nombreux médecins. Des
artistes de théâtre et de cinéma universellement

admirees doivent leurs succès aux

MÉTHODES EXUBER.

ATTESTATIONS

DÉVELOPPEMENT

M^{lle} Y. B. a dével. sa poitr. de 16 % en 21 jours

M^{lle} T. M., rue des Abbesses... 18 — 23 jours

M^{lle} T. L., rue d'Aboukir... 17 — 22 jours

M^{lle} C. B., avenue Bel-Air... 21 — 26 jours

M^{lle} O. R., rue Navarin... 21 — 30 jours

RAFFERMISSEMENT

M^{me} B. R. a raffermi sa poitrine... en 18 jours

M^{me} E. D., avenue de Versailles... 22 jours

M^{me} G. P., rue de Varenne... 23 jours

M^{me} O. C., rue d'Uzès... 26 jours

M^{me} L. B., place du Trocadéro... 25 jours

GRATUITEMENT

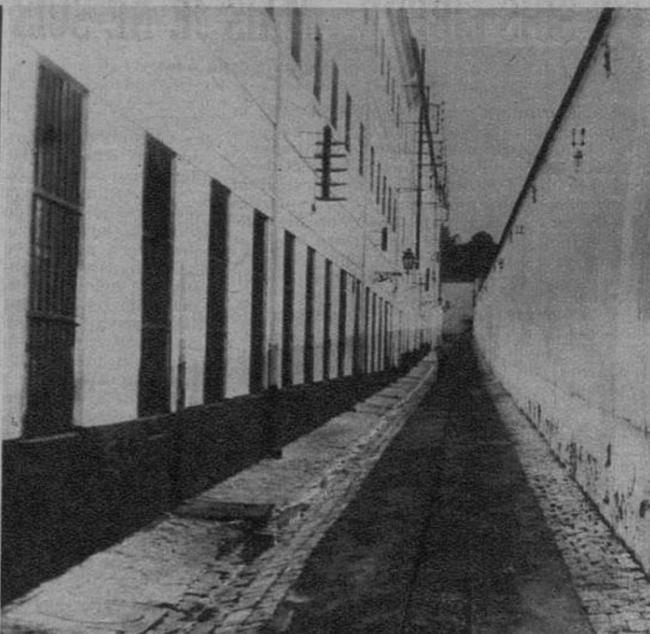
Les lectrices de POLICE-MAGAZINE recevront
verbalement ou par la poste, sous enveloppe fermée,
sans signes extérieurs, les détails sur les Méthodes
Exuber. Prière de rayer d'un trait la méthode qui
ne vous intéresse pas :

Développement Raffermissement

Nom Adresse

à envoyer tout de suite à M^{me} HÉLÈNE DUROY,
11, rue de Miromesnil, 112 L, PARIS (8^e).

2475-32. — Imp. CRÉTÉ. — CORBEIL.



Voici (à gauche) l'entrée de la maison centrale de correction de Poissy, d'où Clément Bredelle, voleur qualifié mais condamné modèle, sut s'évader certain jour. Possédant toute la confiance du directeur, Bredelle s'en alla avec le pardessus de celui-ci, et 1 100 francs puisés dans la caisse. Clément Bredelle (au milieu), après avoir longtemps erré, était devenu, sous le nom de

Bert, un marchand de quatre-saisons d'allures paisibles. Il a été arrêté dans un bar, place Pigalle, sur dénonciation sans doute. A droite : le chemin de ronde de la prison de Poissy, où l'on chercha en vain Bredelle après sa disparition. Il était sorti par l'entrée particulière du directeur I (H. M. et Rap.)



Egasse, l'assassin du surveillant Boutrond à l'hôpital Cochin, a tenté de se suicider, à la Santé, en se jetant du haut du premier étage des cellules. Il n'a réussi qu'à se casser une jambe et a été hospitalisé. Voici le quartier où s'est déroulée la scène. (H. M.)

Miss Yvonne Hackworth, aviatrice anglaise, a été condamnée à deux livres d'amende pour avoir survolé trop bas un village où elle avait des amis. C'est la première fois qu'une amende est infligée à une aviatrice. Voici miss Hackworth reprenant l'air après avoir réglé ses comptes avec le tribunal. (I. P. S.)

Boulevard Péreire, à Paris, des cambrioleurs ont pénétré dans le magasin d'armes Merkel et emporté 8 fusils et une centaine de revolvers. On craint qu'il ne s'agisse d'une bande organisée, désireuse de s'armer à bon compte. La vendeuse renseigne ici le brigadier chargé de l'enquête. (W. W.)



A Oranienburg, en Allemagne, sur le fleuve Havel, un camp de concentration pour prisonniers politiques vient d'être installé par les autorités « nazi ». On voit ici l'appel des prisonniers, qui sont pour la plupart des militants communistes ou des israéliites. (N.)



Voici, à Florence (Arizona) le docteur Judd, époux de Winnie Ruth Judd, qui tua deux jeunes filles et cacha leurs cadavres dans une malle. Ici, le docteur Judd vient de visiter la chambre de la mort, où, bien qu'on la croie folle, sa femme sera pendue prochainement (I. N. P.)